



PHOTOGRAPHIES  
**COLLECTION CLAUDE BERRI**

*Paris, 12 novembre 2016*

CHRISTIE'S







Elodie Morel  
Directrice du département



Fannie Bourgeois  
Spécialiste



Jude Hull  
Spécialiste



Darius Himes  
International head



Shlomi Rabi  
Head of sale  
New York



Anne Bracegirdle  
Spécialiste



Matthieu Humery  
Consultant

## SPÉCIALISTES POUR CETTE VENTE

Elodie Morel  
Directrice du département  
emorel@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 84 16

Fannie Bourgeois  
Spécialiste  
fbourgeois@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 84 41

Jude Hull  
Spécialiste  
jhull@christies.com  
Tél: +44 20 73 89 23 15

François-Pierre Grossi-Méric  
Coordinateur de vente  
fgrossi-meric@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 84 25

## DÉPARTEMENT INTERNATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE

**INTERNATIONAL HEAD**  
Darius Himes  
+1 212 636 2324

**CONSULTANT**  
Matthieu Humery

**WORLDWIDE  
PARIS**

Elodie Morel  
Fannie Bourgeois  
+33 (0)1 40 76 84 16

**LONDON**  
Jude Hull  
+44 (0)20 7389 2315

**NEW YORK**  
Shlomi Rabi  
Anne Bracegirdle  
Rebecca Jones  
Leslie Rothenberg  
+1 212 636 2330

**EUROPEAN BUSINESS  
DIRECTOR**  
Lucy Brown  
+44 20 7752 3167

**BUSINESS MANAGER**

**PARIS**  
Virginie Barocas-Hagelauer  
Tel: +33 (0)1 40 76 85 63

**SERVICES  
APRÈS-VENTE  
PAIEMENTS,  
TRANSPORTS ET  
ENLÈVEMENT  
DES LOTS**  
Noémie Glardon  
Tel: +33 (0)1 40 76 84 10  
Fax: +33 (0)1 40 76 84 47  
postsaleParis@christies.com

**ORDRES D'ACHAT  
ET ENCHÈRES  
TÉLÉPHONIQUES**  
Tel: +33 (0)1 40 76 84 13  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51

## CALENDRIER DES VENTES PHOTOGRAPHIE

**18-27 OCTOBER**  
**REPRESENTATIONS OF  
THE BODY: WORKS FROM  
THE SHALOM SHPILMAN  
COLLECTION**  
ONLINE

**1-10 NOVEMBER**  
**JOSEF SUDEK: A WINDOW INTO  
MODERNITY**  
ONLINE

**22 NOVEMBER - 1 DECEMBER**  
**FASHION AND GLAMOUR**  
ONLINE

**6-15 DECEMBER**  
**PHOTOGRAPHS: THE CLASSICS**  
ONLINE

# PHOTOGRAPHIES COLLECTION CLAUDE BERRI

Samedi 12 novembre 2016 à 17h

9, avenue Matignon, Paris 8<sup>e</sup>

## EXPOSITION PUBLIQUE

Samedi 5 novembre 2016	de 10h à 18h
Lundi 7 novembre 2016	de 10h à 18h
Mardi 8 novembre 2016	de 10h à 18h
Mercredi 9 novembre 2016	de 10h à 18h
Jeudi 10 novembre 2016	de 10h à 18h
Vendredi 11 novembre 2016	de 10h à 18h
Samedi 12 novembre 2016	de 10h à 12h

## COMMISSAIRE-PRISEUR

François de Ricqlès

### AVERTISSEMENT

Ce catalogue contient des images susceptibles de heurter la sensibilité des mineurs.

### WARNING

This catalogue contains images that are potentially harmful to minors.

Certains lots ne sont pas vendus encadrés, merci de consulter le rapport de condition.

Unless otherwise stated in the condition report, all works are sold unframed.

### CODE ET NUMÉRO DE LA VENTE

Pour tous renseignements ou ordres d'achats, veuillez rappeler la référence **JOSIANE - 12725**

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques pour les œuvres d'art ou objets de collection dont la valeur est supérieure à € 2,000. We will be delighted to organise telephone bidding for lots above € 2,000.

### RÉSULTATS DES VENTES

Paris : +33 (0)1 40 76 83 58  
Londres : +44 (0)20 7627 2707  
New York : +1 212 452 4100  
**christies.com**

Première de couverture : Lot 11  
Deuxième de couverture : Lot 41 (détail)  
Troisième de couverture : Lot 42 (détail)  
Quatrième de couverture : Lot 50

### IMPORTANT

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

Participez à cette vente avec

**CHRISTIE'S**  **LIVE**

*Cliqué, Adjudé ! Partout ans le monde.*

**Enregistrez-vous sur [www.christies.com](http://www.christies.com) jusqu'au samedi 12 novembre à 8h30**

View catalogues and leave bids online at **christies.com**

**CHRISTIE'S FRANCE SNC**  
Agrément no. 2001/003

**CONSEIL DE GÉRANCE**  
François de Ricqlès, Président,  
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général  
Stephen Brooks, Gérant  
François Curriel, Gérant

**CHRISTIE'S**

# Entretien avec **Claude Berri**

Réalisé par Sam Stourdzé à Arles en 2003

**SAM STOURDZÉ.** *J'aimerais que nous essayions de découvrir Claude Berri collectionneur. Vous êtes un collectionneur en général – de peintures, de sculptures... – avant d'être un collectionneur de photographie. Dans le milieu de la photographie, on rencontre d'ordinaire des profils exclusifs...*

**CLAUDE BERRI.** Pendant des années, je ne me suis pas intéressé à la photographie, considérant qu'à l'inverse de la peinture, la lumière était déjà dans l'œuvre. Le hasard a voulu qu'un libraire, Maurice Imbert, me propose de m'emmener chez Gilberte Brassai, faubourg Saint-Jacques. Elle me mit devant les yeux une quarantaine de *Graffitis* de son mari. Je fus tellement ébloui que je lui demandai si elle acceptait de m'en vendre. Elle m'en vendit une quinzaine. Des grands formats magnifiques qui avaient été tirés spécialement pour une exposition au MoMA de New York dans les années 1950. Elle les authentifia et les signa au dos comme provenant de l'atelier de Brassai. C'est donc à partir de ce moment-là que j'ai commencé à m'intéresser de plus près à la photo. Je n'ai jamais eu l'occasion de retourner chez elle, elle ne vend plus rien, il faut passer par son marchand new-yorkais, Edwynn Houk, ce que j'ai fait. J'ai acheté tous les *Graffitis* qu'il avait à des prix raisonnables, car les américains ne les apprécient guère. Ils préfèrent les photos de *Paris de nuit*. J'ai eu la chance de trouver chez un marchand allemand une centaine de *Graffitis* qui avaient été tirés pour un livre dans les années 1960. Certains, je les avais déjà, d'autres étaient abîmés. J'en ai choisi une trentaine, tous tamponnés et signés par Brassai. On y voit encore la trace des cadrages faits pour le livre. Les derniers que j'ai pu acheter proviennent de la galerie Virginia Zabriskie de New York. Pour moi, ces photographies sont magiques. De mur en mur, elles résument tous les grands thèmes de la vie : la naissance, l'amour, la mort. Brassai attendait parfois des heures la bonne lumière pour l'inscrire dans l'œuvre. Ce qui me rebutait dans la photographie me fascine aujourd'hui.

Comme dix ans auparavant, quand je connaissais mal la peinture du XX<sup>e</sup> siècle, j'avais soif d'apprendre. Au-delà de la possession, c'est la découverte qui m'intéressait le plus. J'avancais avec mes yeux et mon instinct. Rarement avec mes oreilles, quoique les conseils d'une amie marchande, Sylvianne de Decker, m'aient été précieux. C'est elle qui me fit découvrir Harry Callahan et surtout Raoul Ubac. À Paris Photo, elle me montra une œuvre surréaliste, un œuf qu'il avait photographié-sublimé. La galerie Thessa Herold exposait ses peintures, dessins, sculptures en ardoise, mais pas de photos. Thessa m'en procura une provenant de chez sa fille, Anne Delfieu. C'était mon premier *Penthésilée*. Un travail magnifique de montage, collage, surimpression, solarisation, brûlage. Je me suis lié d'amitié avec Anne et son mari. Séduite par ma passion, elle m'a sorti des cartons remplis de photos de son père, enveloppées dans du papier de soie comme un trésor. Elle m'a laissé choisir les plus belles. Par la suite, nous avons fait une exposition rue de Verneuil et Léo Scheer a édité un livre sur Raoul Ubac.

Je me souviens d'être allé voir une exposition à la Maison Européenne de la Photographie : des photos que Paul Strand avaient prises au Mexique. Ce fut un choc. À Paris Photo, sur le stand de Kaspar Fleischmann, je tombai en arrêt sur une façade basque de Strand. On aurait cru voir un Mondrian. Je l'achetai, ainsi qu'un nu, une distorsion superbe de Kertész. Dans le même stand, je découvris Bill Brandt, les photos de l'atelier de Brancusi et de ses sculptures. Impossible de raconter dans le détail toutes les rencontres que j'ai faites avec la photographie.

**SS.** *Il y a, je crois, une ligne directrice, un thème à cette collection ?*

**CB.** J'ai cherché à constituer une collection de photos pour la plupart abstraites. Pourtant, à l'opposé de la peinture qui, elle, peut l'être totalement, la photographie part toujours d'un objet réel que le photographe transfigure. Pour moi, l'important c'est qu'une œuvre me procure une émotion, qu'elle transpose la réalité, qu'elle ne soit pas



© Hubert Faithornez/ Paris Match/ Scoop / ADAGP, Paris, 2016

seulement l'enregistrement du réel. Dans un rayographe de Man Ray, l'objet devient une œuvre abstraite, sublimé par la lumière. Je suis sensible à la patine laissée par le temps, à la qualité des papiers anciens. J'écarte les tirages tardifs sans âme, je ne cherche que les vintages. Les photomontages – les *Penthésilées* – d'Ubac sont de véritables créations. Le propre d'un artiste, c'est de proposer une vision de son monde, unique, jamais vu.

**SS.** *Votre passion insatiable ne s'exprime pas par la recherche de l'exhaustivité mais au contraire par la constitution d'ensembles cohérents pour chacun des photographes que vous appréciez.*

**CB.** Je suis boulimique certes, mais contrairement à certains collectionneurs, je n'ai pas cherché à m'éparpiller sur un grand nombre de photographes, mais plutôt à me concentrer sur quelques ensembles. À travers les photos de Brancusi, j'ai maintenant une meilleure connaissance du sculpteur. L'utilisation de la lumière, le choix du cadrage en font une œuvre à part entière. Il y a quelques années, je suis passé à côté de Claude Cahun car je n'aimais pas les petits formats. J'ai eu l'occasion de la revisiter. La poésie qui se dégage de ses photos m'a bouleversé. Depuis, je n'ai eu cesse de courir après elle... C'était une femme étonnante, à son époque. Je me passionne pour le personnage et pour son œuvre tant photographique que littéraire.

**SS.** *Être collectionneur passe par la possession. Est-ce la seule motivation ?*

**CB.** Bien sûr, ce n'est pas seulement la possession qui m'intéresse, mais tout autant la connaissance. À chaque fois qu'un photographe nouveau entre dans la collection, je cherche à mieux le connaître à travers sa vie, son œuvre, par les livres...

Heureusement que l'on peut s'intéresser à l'art sans posséder. Combien de fois je rencontre des amateurs éclairés qui n'ont que les

expositions et les livres pour apprendre. J'ai conscience du privilège que j'ai de pouvoir me réveiller devant les pommes de Steichen.

**SS.** *Le surréalisme représente une partie importante de la collection de photographies, avec Ubac, avec Bellmer... Pourtant, votre collection de peintures est consacrée à une autre période. On ne peut pas vous qualifier, comme Daniel Filipacchi, du collectionneur de surréalisme qui posséderait de la peinture, de la photographie, des objets... Comment dialoguent la peinture, la photographie, et éventuellement le mobilier. Y a-t-il des points de rencontre.*

**CB.** Non. À un moment je croyais que je m'intéressais à une photographie qui pouvait être une continuation de la ligne que j'ai dans la peinture. En réalité, je m'aperçois que sur mes murs, je sépare la peinture et la photographie. Elles ne sont tout simplement pas accrochées au même endroit.

[...]

**SS.** *En photographie, il y a eu aussi des élagages, un passage par la photographie contemporaine...*

**CB.** Oui, la photographie plasticienne. Mon fils adorait Mapplethorpe, j'ai gardé ces photos. Mais j'ai succombé à la mode avec Andreas Gursky, Cindy Sherman, Thomas Struth ou Thomas Ruff. Récemment, je m'en suis séparé. Mon goût me pousse plus naturellement vers le noir et blanc. Je n'ai conservé que Sugimoto et les Becher. Ces derniers réalisent une œuvre exceptionnelle, historique. Un jour, on regardera mieux leurs photos parce que leur travail se fait sur une architecture en train de disparaître. Ce ne sont pas seulement des documents, ce sont des œuvres qui forcément resteront.

# Interview with **Claude Berri**

By Sam Stourd , Arles in 2003

**SAM STOURD .** *Let's try to get to know the collector Claude Berri. As well as collecting photographs, you are, above all, a collector of art in general – painting, sculptures, etc. Most collectors involved in the world of photography only collect photos.*

**CLAUDE BERRI.** For years, I wasn't interested in photography because I thought that unlike painting, the light was already in the work. By chance, a bookseller, Maurice Imbert, offered to take me to see Gilberte Brass  on rue Faubourg Saint-Jacques. She showed me about forty *Graffitis* by her husband. I was so dazzled that I asked if she would agree to sell them to me. She sold me fifteen magnificent large formats that had been printed especially for an exhibition at the MoMA in New York in the 1950s. She authenticated them and signed them on the back as coming from the Brass  studio. From then on, I became more interested in photography. I've never had the chance to go back to see her. She doesn't sell anything any more, you have to go through her New York dealer, Edwynn Houk, which was what I did. I bought all the *Graffitis* he was selling at a reasonable price, because the Americans didn't really like them. They preferred the photos from *Paris by Night*. I was lucky enough to find about a hundred *Graffitis* with a German dealer; they had been printed for a book in the 1960s. I already had some of them, while others had been damaged. I picked thirty of them, all stamped and signed by Brass .

You can still see the traces of the framing for the book. The last ones I was able to buy came from the Virginia Zabriskie Gallery in New York. For me, these photographs are magical. From wall to wall, they summarise all the great themes of life: birth, love, and death. Brass  would sometimes wait for hours for the right light to make it part of his work. What used to put me off photography before now fascinates me.

Just like ten years ago, when I knew very little about 20th-century painting, I was eager to learn. Discovering the works interested me more than simply owning them. I moved forward with my eyes and my instinct, and rarely with my ears, although I greatly valued the advice I got from an art dealer friend, Sylvianne de Decker. It was she who introduced me to Harry Callahan, and to Raoul Ubac in particular. At Paris Photo, she showed me a Surrealist work, an egg that he had photographed and made beautiful. The Thessa Herold Gallery exhibited his paintings, drawings and slate sculptures, but no photos. Thessa found me one through her daughter, Anne Delfieu. It was my first *Penthesilea*. A magnificent work of montage, collage, overlay, solarisation and br lage. I became friends with Anne and her husband. Charmed by my passion, she took out boxes filled with photos taken by her father, wrapped in tissue paper like treasures. She let me choose the most beautiful. We later held an exhibition on rue de Verneuil and L o Scheer published a book on Raoul Ubac.

I remember going to see an exhibition of photos taken by Paul Strand in Mexico at the Maison Europ enne de la Photographie. It was a shock. At Paris Photo, I stopped short in front of a Basque fa ade by Strand at the Kaspar Flesichmann stand. I thought I had seen a Mondrian. I bought it, along with a nude, a stunning distortion by Kert sz. I discovered Bill Brandt at the same stand, the photos from Brancusi's studio and his sculptures. It's impossible to tell you in detail about all the encounters I have had with photography.

**SS.** *There is, I think, a guiding principle, a theme to this collection?*

**CB.** I have tried to build a collection of photos that are abstract, for the most part. However, unlike painting, which can be completely abstract, photography always begins with a real object that is transfigured by the photographer. What is important to me is that a work makes me feel something, that it transposes reality and is not just a recording of reality. In a Man Ray rayograph, the object becomes an abstract work, rendered more beautiful by light. I'm sensitive to the





© Hubert Fanthome / Paris Match / Scoop /  
Fondation Alberto Giacometti / ADAGP, Paris, 2016

patina left by time, to the quality of old paper. I reject soulless late prints; I seek out only vintage ones. The *Penthesilea* photomontages by Ubac are genuine creations. What makes an artist an artist is that they offer a vision of their world, a world that is unique and has never been seen before.

**SS.** *Your insatiable passion is not expressed by a search for completeness but rather by forming coherent sets for each of the photographers you like.*

**CB.** I can be voracious, of course, but unlike some collectors, I have not tried to spread myself too thinly with a large number of photographs, but instead have focused on a handful of sets. Thanks to the photos of Brancusi, I now have a better understanding of the sculptor. The use of light and the choice of framing make them a work in their own right. Some years ago, I skipped over Claude Cahun because I didn't like small-format photos. I later had another chance to revisit her work. The poetry emanating from her photos bowled me over. I've been chasing after her work constantly since then. She was an amazing woman for her time. I've become fascinated by the person and by her work, which was as photographic as it was literary.

**SS.** *Being a collector involves possession. Is that the only motivation?*

**CB.** Of course, I'm interested in learning just as much as owning the works. Every time a new photographer joins my collection, I try to get to know them better through their life, work, books, etc.

Fortunately, we can be interested in art without having to own it. I very often meet knowledgeable enthusiasts who learn only through exhibitions and books. I'm aware of how privileged I am to be able to wake up in front of Steichen's apples.

**SS.** *Surrealism makes up a large part of your photo collection, with Ubac and Bellmer, to name but a few. Your painting collection is devoted to a different period, however. You cannot be described, unlike Daniel Filipacchi, as a collector of Surrealism who owns paintings, photographs and objects... How do your paintings, photographs and perhaps even furniture interact? Are there any places where they meet?*

**CB.** No. At one point, I thought I was interested in photography that could have been a continuation of the line I have in painting. But I noticed that I separate paintings and photography on my walls. They're simply not hung in the same place.

[...]

**SS.** *You have also done some pruning of your photography collection, a brief interest in contemporary photography...*

**CB.** Yes, fine art photography. My son loved Mapplethorpe and I kept those photos. But I succumbed to fashion with Andreas Gursky, Cindy Sherman, Thomas Struth and Thomas Ruff. I recently gave them up. Naturally, my taste leans more towards black and white. I only kept photos by Sugimoto and the Bechers. The Bechers create exceptional, historic work. One day, their photos will be better regarded because their work features an architecture that is disappearing. They're not just documents; they are works that are sure to remain.



λ 1

**BRASSAÏ (1899-1984)**

*Lézards, Graffiti, série I 'Propositions du mur',*

*1933-1950*

tirage argentique, tiré vers 1950

certifié par Gilberte Brassai, cachet du photographe 'rue du Faubourg St Jacques', annoté 'H.2081' et '4/5' à l'encre (verso)  
image/feuille 50.2 x 39.8 cm. (19 ¾ x 15 ½ in.)

€10,000-15,000

\$11,000-17,000

£8,700-13,000

**PROVENANCE :**

Gilberte Brassai, Paris

**BIBLIOGRAPHIE :**

G. Brassai, *Brassai Graffiti*, Flammarion, Paris, 2002, pl.3

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 1950s; CERTIFIED BY GILBERTE BRASSAÏ, PHOTOGRAPHER'S STAMP 'RUE DU FAUBOURG ST JACQUES', ANNOTATED 'H.2081' AND '4/5' IN INK (VERSO)



λ 2

**BRASSAÏ (1899-1984)**

*Soupirail, vers 1945-1950*

tirage argentique  
 cachet du photographe 'rue du Faubourg St Jacques', titré et  
 annoté 'A.2113' et 'Camera 5' au crayon, cachet d'un éditeur  
 tchèque recouvert de gouache blanche (verso)  
 image/feuille 29 x 22.8 cm. (11 3/8 x 9 in.)

€6,000-8,000

\$6,700-9,000  
 £5,200-7,000

**PROVENANCE :**

Galerie Zür Stockeregg, Zürich

GELATIN SILVER PRINT; PHOTOGRAPHER'S STAMP 'RUE DU  
 FAUBOURG ST JACQUES'; TITLED AND ANNOTATED 'A.2113'  
 AND 'CAMERA 5' IN PENCIL; STAMP FROM AN CZECH EDITOR  
 COVERED BY WHITE GOUACHE (VERSO)



λ 3

**BRASSAÏ (1899-1984)**

*Bouches de gaz (le couple), Graffiti, série VIII*

*'La Magie', vers 1930*

tirage argentique  
 cachet du photographe 'rue du Faubourg St Jacques' et annoté  
 'Bouches de gaz (le couple)' et 'A 2106' au crayon (verso)  
 image/feuille 29 x 22.3 cm. (11 1/2 x 8 3/4 in.)

€6,000-8,000

\$6,700-9,000  
 £5,200-7,000

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie, *Icônes. Photographies  
 de la collection Claude Berri, 2003*, illustré au catalogue de  
 l'exposition, p.14

GELATIN SILVER PRINT; PHOTOGRAPHER'S STAMP 'RUE DU  
 FAUBOURG ST JACQUES'; INSCRIBED 'BOUCHES DE GAZ (LE  
 COUPLE)' AND 'A2106' IN PENCIL (VERSO)



24

**BRASSAÏ (1899-1984)**

*Graffiti, série II 'Langage du mur', vers 1933-1950*

tirage argentique, tiré vers 1950  
certifié par Gilberte Brassai, cachet du photographe 'rue du  
Faubourg St Jacques' et annoté 'A 2034' et '3/5' à l'encre (verso)  
image/feuille 49.8 x 40.5 cm. (19 7/8 x 16 in.)

€10,000-15,000

\$11,000-17,000  
£8,700-13,000

**PROVENANCE :**

Gilberte Brassai, Paris

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie, *Icônes. Photographies  
de la collection Claude Berri*, 2003

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 1950s; CERTIFIED BY  
GILBERTE BRASSAÏ, PHOTOGRAPHER'S STAMP 'RUE DU  
FAUBOURG ST JACQUES' AND ANNOTATED 'A 2034' AND '3/5'  
IN INK (VERSO)



λ5

**RAOUL UBAC (1910-1985)**

*Le combat II, Relief, 1937*

tirage argentique sur papier Agfa Brovira  
signé, titré et daté au crayon (verso)  
image/feuille 29.8 x 39.8 cm. (11 ¾ x 15 ½ in.)

€25,000-35,000

\$28,000-39,000

£22,000-30,000

**BIBLIOGRAPHIE:**

C. Bouqueret, *Raoul Ubac: Photographie*, Editions Léo Scheer, 2000, cat. n°72, p.80 (la description 'Le combat III, 1937 Relief R. Ubac' est erronée)

GELATIN SILVER PRINT ON AGFA BROVIRA PAPER; SIGNED, TITLED AND DATED IN PENCIL (VERSO)



16

**RAOUL UBAC (1910-1985)**

*Le combat III, Relief, 1937*

tirage argentique sur papier Agfa Brovira  
signé, titré et daté au crayon (verso)  
image/feuille 29.8 x 39.6 cm. (11 3/4 x 15 5/8 in.)

€25,000-35,000

\$28,000-39,000  
£22,000-30,000

**PROVENANCE :**

Klaus Behnken, Berlin

**BIBLIOGRAPHIE :**

C. Bouqueret, *Raoul Ubac: Photographie*, Editions Léo Scheer, 2000, cat. n°67, p.78 (la description 'Le Combat II 1937 relief R. Ubac' est erronée)

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie, *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.88 (la description 'Combat II, 1937' est erronée)

GELATIN SILVER PRINT ON AGFA BROVIRA PAPER; SIGNED, TITLED AND DATED IN PENCIL (VERSO)





19

**CLAUDE CAHUN (1894-1954)**

*Sans titre, août 1936*

tirage argentique

signé, daté et annoté 'Paris-Jersey' à l'encre (verso)

image 20.4 x 15.4 cm. (8 x 6 in.)

feuille 21 x 16 cm. (8 ¼ x 6 ¼ in.)

€5,000-7,000

\$5,600-7,800

£4,400-6,100

**PROVENANCE :**

Zabriskie Gallery, New York

**BIBLIOGRAPHIE :**

J-M. Place, *Claude Cahun, photographe*, éditions Jean-Michel Place, 1995, p.52, cat. 62

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie, *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.50

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, DATED AND ANNOTATED 'PARIS-JERSEY' IN INK (VERSO)





10

**BÉRÉNICÉ ABBOTT (1898-1991)**

*La mariée mise à nu par ses célibataires, même, 1935*

tirage argentique  
signé par Bérénice Abbott au crayon rouge et inscription de la  
main d'André Breton 'Marcel Duchamp : La Mariée mise à nu par  
ses célibataires, même. (Fragment : Cimetière des Uniformes et  
Livrées) (1918-1924)' à l'encre (verso)  
image/feuille 24 x 19 cm. (9 ½ x 7 ½ in.)

€7,000-9,000

\$7,800-10,000  
£6,100-7,800

**PROVENANCE :**

Librairie Jean-Claude Vrain, Paris

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED BY BERENICE ABBOTT  
IN RED PENCIL AND INSCRIBED IN ANDRÉ BRETON'S  
HAND 'MARCEL DUCHAMP: LA MARIÉE MISE A NU PAR  
SES CÉLIBATAIRES, MÊME. (FRAGMENT: CIMETIERE DES  
UNIFORMES ET LIVRÉES) (1918-1924)' IN INK (VERSO)



λ 11

**PIERRE MOLINIER (1900-1976)**

*Le Chaman, vers 1965*

tirage argentique (photomontage)  
cachets 'P. Molinier : Photo-montage pour Le Chaman et ses créatures. Texte de Roland Villeneuve', 'Atelier du Grenier St Pierre - Bordeaux' et 'Créer n'est pas se répéter sans cesse, mais bien se renouveler indéfiniment: P.M.' (verso)  
image/feuille 17.5 x 12.5 cm. (6 7/8 x 5 in.)

€10,000-15,000

\$11,000-17,000

£8,700-13,000

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie,  *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003

**BIBLIOGRAPHIE :**

P. Apraxine, R. Therond, A. de Mondenard, *Une passion française, photographies de la collection Roger Théron*, Filipacchi, 1999, p.268

GELATIN SILVER PRINT (PHOTOMONTAGE); STAMPS 'P. MOLINIER: PHOTO-MONTAGE: POUR LE CHAMAN ET SES CRÉATURES. TEXTE DE ROLAND VILLENEUVE'; 'ATELIER DU GRENIER ST PIERRE - BORDEAUX' AND 'CRÉER N'EST PAS SE RÉPÉTER SANS CESSER, MAIS BIEN SE RENOUVELER INDÉFINIMENT: P.M.' (VERSO)



λ 12

**PIERRE MOLINIER (1900-1976)**

*Le stylite, 1966-1969*

tirage argentique sur papier Agfa (photomontage)  
signé au crayon (marge), titré au crayon (verso)  
image/feuille 30.3 x 24 cm. (12 x 9 1/2 in.)

€8,000-10,000

\$9,000-11,000

£7,000-8,700

**BIBLIOGRAPHIE :**

J-L Mercié, *Pierre Molinier photographe. Une retrospective*, Edition Mennour, 2000, p.31

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie,  *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.42

GELATIN SILVER PRINT ON AGFA PAPER (PHOTOMONTAGE); SIGNED IN PENCIL (IMAGE), TITLED IN PENCIL (VERSO)



13

**NOBUYOSHI ARAKI (NÉ EN 1940)**

*Untitled, années 2000*

tirage cibachrome

signé à l'encre (verso)

image 75,5 x 59,5 cm. (29 3/4 x 23 3/8 in.)

feuille 90 x 60 cm. (35 3/8 x 23 5/8 in.)

€6,000-9,000

\$6,700-10,000

£5,200-7,800

**PROVENANCE :**

Galerie Kamel Mennour, Paris

CIBACHROME PRINT; SIGNED IN INK (VERSO)



■ λ 14

**JEAN-BAPTISTE HUYNH (NÉ EN 1966)**

*Phallus africain, 2003*

tirage argentique monté sur aluminium  
signé à l'encre sur une étiquette du photographe portant le titre,  
la date et la mention 'EA' (dos du montage)  
image/montage 239 x 120.3 cm. (94 x 47 3/8 in.)  
Ce tirage est une épreuve d'artiste.

€7,000-9,000

\$7,800-10,000  
£6,100-7,800

**PROVENANCE :**

Acquis directement auprès de l'artiste

CHROMOGENIC PRINT, FLUSH-MOUNTED ON ALUMINUM;  
SIGNED IN INK ON A PHOTOGRAPHER'S LABEL WITH TITLE,  
DATE AND REFERENCE 'EA' (FLUSH MOUNT, VERSO). THIS  
PRINT IS AN ARTIST PROOF



λ 15

**YANN CHARBONNIER (NÉ EN 1964)**

*Racine cubique, 1996*

tirage au charbon  
œuvre unique  
signé, titré et daté à l'encre (verso)  
image 83.5 x 56 cm. (32 7/8 x 22 in.)  
feuille 90 x 62.5 cm. (35 3/8 x 24 5/8 in.)

€1,500-2,500

\$1,700-2,800  
£1,300-2,200

**PROVENANCE :**

Galerie Karsten Grève, Paris

CARBON PRINT; UNIQUE PRINT; SIGNED, TITLED AND DATED  
IN INK (VERSO)



λ 16

**JOHN COPLANS (1920-2003)**

*Self-Portrait (Front Hand, Pinched), 1988*

tirage argentique monté sur support cartonné  
signé, titré, daté, numéroté '12/12', dédié 'For Claude' au crayon  
et cachet du photographe (dos du montage)  
image/feuille 97.5 x 100.5 cm. (38 3/8 x 39 1/2 in.)  
montage 101.5 x 103.5 cm. (40 x 40 3/4 in.)  
Ce tirage est le numéro 12 d'une édition de 12 exemplaires.

€5,000-7,000

\$5,600-7,800

£4,400-6,100

**PROVENANCE :**

Acquis directement auprès de l'artiste

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie, *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.69

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON BOARD; SIGNED, TITLED, DATED, NUMBERED '12/12', DEDICATED 'FOR CLAUDE' IN PENCIL AND PHOTOGRAPHER'S STAMP (MOUNT, VERSO)



λ 17

**JEAN PAINLEVÉ (1902-1989)  
& ÉLI LOTAR (1905-1969)**

*Araignée, 1929*

tirage argentique

signé et titré à l'encre, cachet du photographe  
'Jean Painlevé' (verso)

image 26 x 36.3 cm. (10 ¼ x 14 ¼ in.)

feuille 28 x 38 cm. (11 x 15 in.)

€3,000-5,000

\$3,400-5,600

£2,600-4,400

**PROVENANCE :**

Patricia Laligant Photographs, New York

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie,  
*Icônes. Photographies de la collection Claude  
Berri, 2003*

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, TITLED IN  
INK AND PHOTOGRAPHER'S STAMP 'JEAN  
PAINLEVÉ' (VERSO)



λ 18

**JEAN PAINLEVÉ (1902-1989)  
& ÉLI LOTAR (1905-1969)**

*Bourdon, 1929*

tirage argentique

signé, titré à l'encre et cachet du photographe  
'Jean Painlevé' (verso)

image 26.2 x 36.3 cm. (10 ¼ x 14 ¼ in.)

feuille 28 x 38 cm. (11 x 15 in.)

€3,000-5,000

\$3,400-5,600

£2,600-4,400

**PROVENANCE :**

Patricia Laligant Photographs, New York

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, TITLED IN  
INK AND PHOTOGRAPHER'S STAMP 'JEAN  
PAINLEVÉ' (VERSO)



λ 19

**JEAN PAINLEVÉ (1902-1989)  
& ÉLI LOTAR (1905-1969)**

*Pince de Galathée, 1928*

tirage argentique  
cachet du photographe 'Jean Painlevé' et annoté à l'encre (verso)  
image 36.3 x 26.4 cm. (14 ¼ x 10 ⅝ in.)  
feuille 38 x 28 cm. (15 x 11 in.)

€3,000-5,000

\$3,400-5,600  
£2,600-4,400

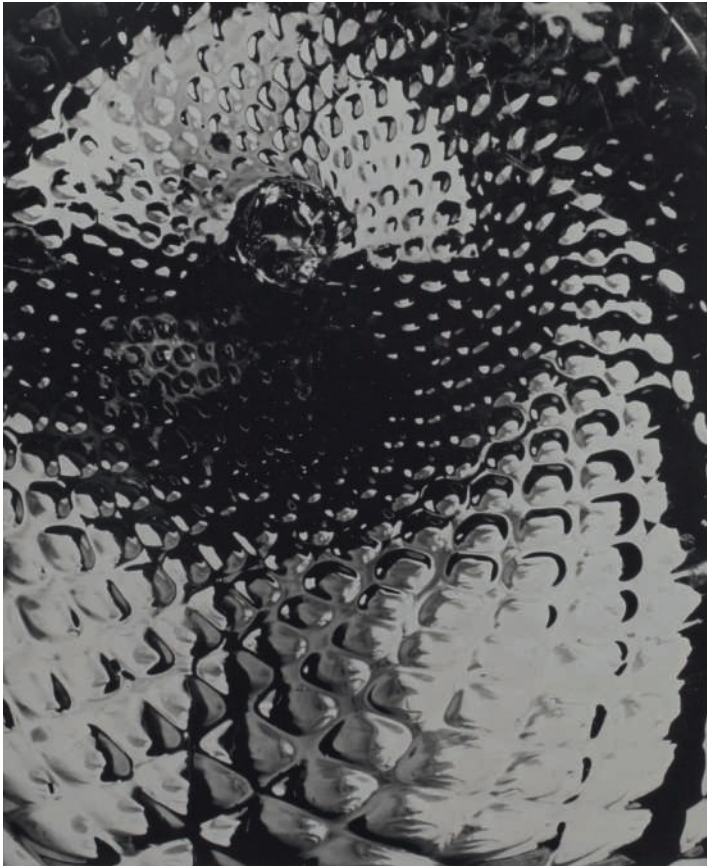
**PROVENANCE :**

Patricia Laligant Photographs, New York

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie, *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003

GELATIN SILVER PRINT; PHOTOGRAPHER'S STAMP 'JEAN PAINLEVÉ' AND ANNOTATED IN INK (VERSO)



λ 20

**RAOUL UBAC (1910-1985)**

*La boule aux milles gouttes, vers 1938*

tirage argentique

signé, cachet du photographe, numéroté '6988' et annoté 'Les miroirs article de P. Mabile dans la revue Minotaure' au crayon (verso)

image/feuille 29.5 x 24 cm. (11 5/8 x 9 1/2 in.)

€5,000-7,000

\$5,600-7,800  
£4,400-6,100

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED, PHOTOGRAPHER'S STAMP, NUMBERED '6988' AND ANNOTED 'LES MIROIRS ARTICLE DE P. MABILLE DANS LA REVUE MINOTAURE' IN PENCIL (VERSO)





**A**lexander Rodtchenko s'achète son premier appareil photo en 1924 et conçoit le pavillon soviétique de l'*Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes* de Paris l'année suivante.

De retour à Moscou, il commence à photographier la ville et ses mutations architecturales et sociales. Il arpente les rues et photographie les nouveaux bâtiments constructivistes, les clubs ouvriers, les usines avec leurs machines modernes, les mâts télégraphiques, les centrales électriques, des escaliers et des parcs.

Dans la veine de la Nouvelle Vision prônée par Laszlo Moholy-Nagy il capture les motifs en plongée, contre-plongée ou diagonale et joue sur la lumière, les angles de prise de vues inhabituels ou le basculement de la ligne d'horizon.

**A**lexander Rodtchenko bought his first camera in 1924 and the following year designed the Soviet pavillon at the *Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes* in Paris.

On his return to Moscow, he began photographing the city, it's architectural and social changes. He walked the streets making pictures of new buildings, workers clubs, factories with their modern machinery, telegraph poles, power plants, stairs and parks.

In a similar vein to the New Vision lead by Laszlo Moholy-Nagy, he made diagonal patterns with plays on light, using unusual camera angles and tilting the horizon.

*"We must revolutionize our optical perception.  
We must remove the veil from our eyes."*

**ALEXANDER RODCHENKO (1928)**

23

**ALEXANDER RODCHENKO (1891-1956)**

*Usine de roulement à billes (Ball Bearing Plant),*

*Moscou, 1932*

photomontage de 2 tirages argentiques  
annoté en russe au crayon (verso)  
l'ensemble 42 x 29 cm. (16 ½ x 11 ¾ in.)

€50,000-70,000

\$56,000-78,000

£44,000-61,000

**PROVENANCE :**

Christie's, New York, October 22th, 2002, lot 86

**BIBLIOGRAPHIE :**

M. Tupitsyn, *Alexander Rodtchenko, Das neue Moskau*, Schirmer Mosel, 1998, pl.8

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie,  *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.136

PHOTOMONTAGE OF TWO GELATIN SILVER PRINTS;  
ANNOTATED IN RUSSIAN IN PENCIL (VERSO)



24

**ALEXANDER RODCHENKO (1891-1956)**

*Pipes, 1932*

tirage argentique

cachet du photographe et annoté en russe au crayon  
(verso)

image/feuille 29 x 19.7 cm. (11 ½ x 7 ¾ in.)

€60,000-80,000

\$67,000-90,000

£52,000-70,000

**BIBLIOGRAPHIE :**

M. Tupitsyn, *Alexander Rodtchenko, Das neue Moskau*,  
Schirmer Mosel, 1998, pl.14

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie,  *Icônes*.  
 *Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré  
au catalogue de l'exposition, p.134

GELATIN SILVER PRINT; PHOTOGRAPHER'S STAMP  
AND ANNOTATED IN RUSSIAN IN PENCIL (VERSO)





25

**EUGENE ATGET (1857-1927)**

*Heurtoir, 20 rue de Grenelle, Paris,*

*vers 1905*

tirage albuminé

titré et numéroté '4859' au crayon (verso)

image/feuille 22.8 x 18 cm. (9 x 7 in.)

€5,000-7,000

\$5,600-7,800

£4,400-6,100

**PROVENANCE :**

Sylviane de Decker Heftler, Paris

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie, *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.114

ALBUMEN PRINT; TITLED AND NUMBERED '4859' IN PENCIL (VERSO)



26

**EUGENE ATGET (1857-1927)**

*Galerie d'Apollon, Musée du Louvre,*

*vers 1910-1914*

tirage albuminé

titré 'Louvre' et numéroté '5556' au crayon (verso)

image/feuille 21.6 x 17.9 cm. (8 ½ x 7 in.)

€5,000-7,000

\$5,600-7,800

£4,400-6,100

**PROVENANCE :**

Sylviane de Decker Heftler, Paris

**BIBLIOGRAPHIE :**

H.G. Puttnies, *Atget, Galerie Rudolf Kicken*, 1980, cat. n°26, p.29

**EXPOSITION :**

Arles, *Les Rencontres de la photographie, Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.114

ALBUMEN PRINT; TITLED 'LOUVRE' AND NUMBERED '5556' IN PENCIL (VERSO)



27

**PAUL STRAND (1890-1976)**

*Verrou, l'Argentière, France, 1950*

tirage argentique monté sur support cartonné  
signé, titré et daté à l'encre (dos du montage)  
image/montage 24.2 x 19.2 cm. (9 ½ x 7 ½ in.)

€20,000-30,000

\$22,000-34,000  
£17,000-26,000

**BIBLIOGRAPHIE :**

P. Strand, *La France de Profil*, La Guilde du Livre, 1952, p.27;  
P. Strand, *La France de Profil*, *Aperture*, 2001, p.25

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie,  *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.126

GELATIN SILVER PRINT, FLUSH-MOUNTED ON BOARD; SIGNED,  
TITLED AND DATED IN INK (FLUSH MOUNT, VERSO)





28

**PAUL STRAND (1890-1976)**

*Café-restaurant, À la Vierge, Nancy, 1950*

tirage argentique monté sur support cartonné  
 inscrit 'Paul Strand', titré et daté par Hazel Strand au crayon  
 (dos du montage)  
 image 24.5 x 19.4 cm. (9 5/8 x 7 5/8 in.)  
 feuille/montage 25 x 20 cm. (9 7/8 x 7 7/8 in.)

€20,000-30,000

\$22,000-34,000  
 £17,000-26,000

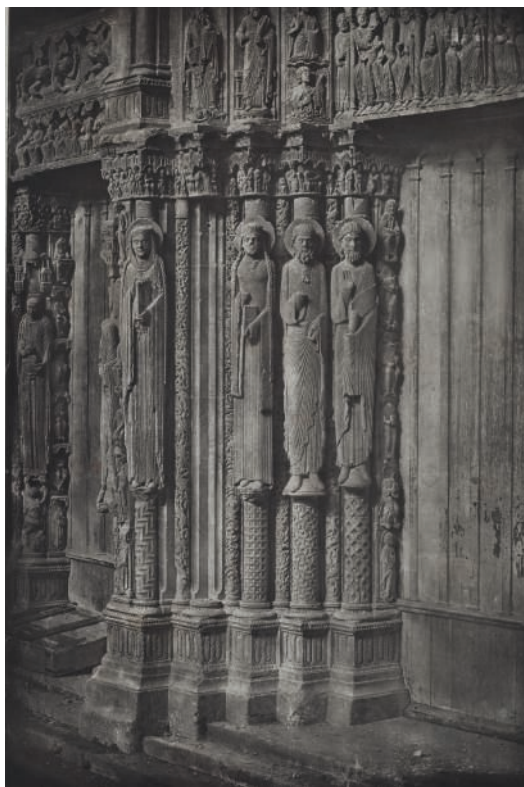
**BIBLIOGRAPHIE :**

P. Strand, *La France de Profil*, La Guilde du Livre, 1952, p.55;  
 P. Strand, *La France de Profil*, Aperture, 2001, p.53

**EXPOSITION :**

Arles, Les Rencontres de la photographie,  *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.124

GELATIN SILVER PRINT, FLUSH-MOUNTED ON BOARD;  
 INSCRIBED 'PAUL STRAND', TITLED AND DATED BY HAZEL STRAND IN PENCIL (FLUSH MOUNT, VERSO)



29

**CHARLES NEGRE (1820-1881)**

*Cathédrale de Chartres, Porche Royal, 1856-1857*

héliogravure

image 72.4 x 48 cm. (28 ½ x 18 ¾ in.)

feuille 102.5 x 72.5 cm. (40 ¾ x 28 ½ in.)

€2,000-3,000

\$2,200-3,400

£1,700-2,600

**PROVENANCE :**

Galerie Françoise Paviot, Paris

PHOTOGRAVURE



30

**CHARLES NEGRE (1820-1881)**

*Cathédrale de Chartres. Côté occidental.*

*Porte latérale de droite, 1856-1857*

héliogravure

annoté au crayon (marge)

image 59.7 x 45.5 cm. (23 ½ x 17 ¾ in.)

feuille 88 x 63.5 cm. (34 ¾ x 25 in.)

€2,000-3,000

\$2,200-3,400  
£1,700-2,600

**PROVENANCE :**

Galerie Françoise Paviot, Paris

PHOTOGRAVURE; ANNOTATED IN PENCIL (MARGIN)



31

**CHARLES NEGRE (1820-1881)**

*Cathédrale de Chartres. Porche méridional.*

*Porte Centrale, 1856-1857*

héliogravure

image 59.5 x 48.5 cm. (23 ¾ x 19 ¼ in.)

feuille 102 x 72.5 cm. (40 ¼ x 28 ½ in.)

€2,000-3,000

\$2,200-3,400  
£1,700-2,600

**PROVENANCE :**

Galerie Françoise Paviot, Paris

PHOTOGRAVURE



32

**AARON SIKSIND (1903-1991)**

*Pleasures and Terrors of Levitation #59, 1956*

tirage argentique sur papier Agfa  
signé, titré et daté au crayon (verso)  
image/feuille 35.4 x 27.5 cm. (14 x 10 7/8 in.)

€3,000-5,000

\$3,400-5,600

£2,600-4,400

**PROVENANCE :**

Bruce Silverstein Gallery, New York

GELATIN SILVER PRINT ON AGFA PAPER; SIGNED, TITLED AND DATED IN PENCIL (VERSO)



33

**AARON SIKSIND (1903-1991)**

*Pleasures and Terrors of Levitation #55, 1956*

tirage argentique sur papier Agfa  
signé, titré et daté au crayon (verso)  
image/feuille 35.4 x 27.8 cm. (14 x 11 in.)

€3,000-5,000

\$3,400-5,600

£2,600-4,400

**PROVENANCE :**

Bruce Silverstein Gallery, New York

GELATIN SILVER PRINT ON AGFA PAPER; SIGNED, TITLED AND DATED IN PENCIL (VERSO)



34

**AARON SIKSIND (1903-1991)**

*Pleasures and Terrors of Levitation #52, 1956*

tirage argentique sur papier Agfa  
signé, titré et daté au crayon (verso)  
image/feuille 35.4 x 27.5 cm. (14 x 10 7/8 in.)

€3,000-5,000

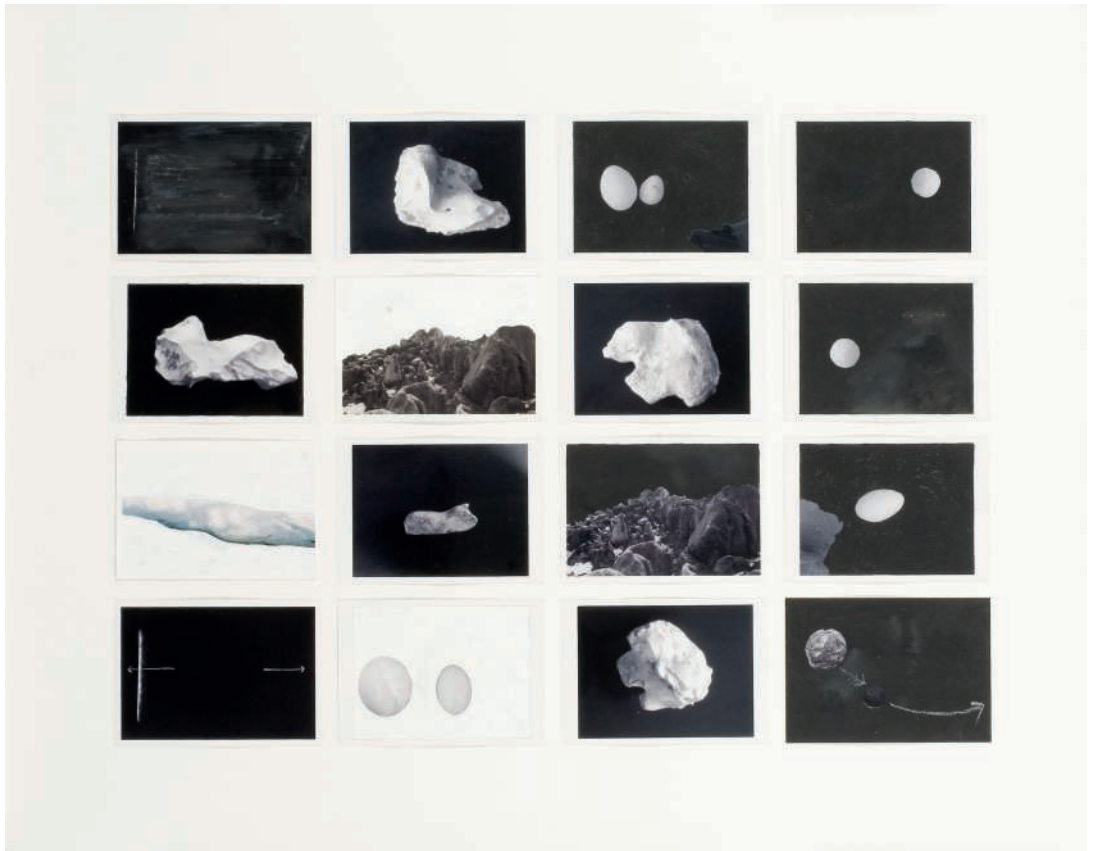
\$3,400-5,600

£2,600-4,400

**PROVENANCE :**

Bruce Silverstein Gallery, New York

GELATIN SILVER PRINT ON AGFA PAPER; SIGNED, TITLED AND DATED IN PENCIL (VERSO)



λ 35

**TACITA DEAN (NÉE EN 1965)**

*Avebury Cameo, 2007*

16 tirages argentiques, rehaussés à la gouache noire et blanche,  
montés ensemble sur support cartonné  
chaque image/feuille 9 x 12.5 cm. (3 ½ x 5 in.)  
l'ensemble 38.5 x 53.5 cm. (15 ¼ x 21 in.)

(16)

€7,000-9,000

\$7,800-10,000

£6,100-7,800

**PROVENANCE :**

Galerie Marian Goodman, Paris

Acquis en 2007 auprès de celle-ci

16 GELATIN SILVER PRINTS, HAND-PAINTED WITH BLACK AND  
WHITE GOUACHE AND MOUNTED TOGETHER ON BOARD

Dans sa série *Architecture*, Hiroshi Sugimoto photographie les grands monuments de l'architecture moderniste à travers le monde, aussi divers que le Fujisawa Municipal Gymnasium (Japon), le D.E. Shaw & Company Office (New York, USA) ou la Signal Box conçue par Herzog & de Meuron (Basel).

Brisant les codes établis de la photographie d'architecture, il joue délibérément sur une mise au point floue et des angles inhabituels, isolant les formes reconnaissables.

In his *Architecture* series, Hiroshi Sugimoto photographs the great landmarks of modernist architecture around the world, as far and wide as the Fujisawa Municipal Gymnasium (Japan), the D.E. Shaw & Company Office (New York, USA) or the Signal Box designed by Herzog & de Meuron (Basel).

Breaking the established codes of architectural photography, he deliberately takes the images out of focus and at unusual angles, isolating the recognizable forms.

*"I decided to trace the beginnings of our age via architecture. Pushing my old large - format camera's focal length out to twice-infinity-with no stops on the bellows rail, the view through the lens was an utter blur - I discovered that superlative architecture survives, however dissolved, the onslaught of blurred photography. Thus I began erosion-testing architecture for durability, completely melting away many of the buildings in the process."*

**HIROSHI SUGIMOTO**

■ 36

**HIROSHI SUGIMOTO (NÉ EN 1948)**

*D. E. Shaw & Company Office (center), 1997*

tirage argentique monté sur support  
signé à l'encre sur une étiquette du photographe portant le titre,  
la date et le numéro d'édition '1/5' (dos du cadre)  
image/montage 148 x 119 cm. (58 ¼ x 46 ⅞ in.)

Ce tirage est le numéro 1 d'une édition de 5 exemplaires.

€40,000-60,000

\$45,000-67,000

£35,000-52,000

**PROVENANCE :**

Sonnabend Gallery, New York

**EXPOSITION :**

Chicago, Museum of Contemporary Art, *Hiroshi Sugimoto: Architecture*, février-juin 2003; Arles, Les Rencontres de la photographie, *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*, 2003

GELATIN SILVER PRINT, FLUSH-MOUNTED; SIGNED IN INK ON A PHOTOGRAPHER'S LABEL WITH TITLE, DATE AND EDITION NUMBER '1/5' (FRAME, VERSO)





37

37

**HIROSHI SUGIMOTO (NÉ EN 1948)**

*Fujisawa Municipal Gymnasium, 1997*

tirage argentique monté sur support cartonné  
signé au crayon (montage), timbre sec numéroté '17/25' '902'  
(marge)

image 58.5 x 47 cm. (23 x 18 ½ in.)

feuille 60.5 x 49.5 cm. (23 ¾ x 19 ½ in.)

montage 63.5 x 51 cm. (20 x 25 in.)

Ce tirage est le numéro 17 d'une édition de 25 exemplaires.

€12,000-18,000

\$13,000-20,000

£10,000-16,000

**PROVENANCE :**

Sonnabend Gallery, New York

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON BOARD; SIGNED IN PENCIL (MOUNT, RECTO), BLINDSTAMPED NUMBERS '17/25' '902' (MARGIN)

■ 38

**HIROSHI SUGIMOTO (NÉ EN 1948)**

*Conceptual Forms 0014, 2004*

tirage argentique monté sur support  
signé à l'encre sur une étiquette du photographe portant le titre,  
la date et le numéro d'édition '3/5' (dos du cadre)

image/montage 148 x 119 cm. (58 ¼ x 46 ⅞ in.)

Ce tirage est le numéro 3 d'une édition de 5 exemplaires.

€40,000-60,000

\$45,000-67,000

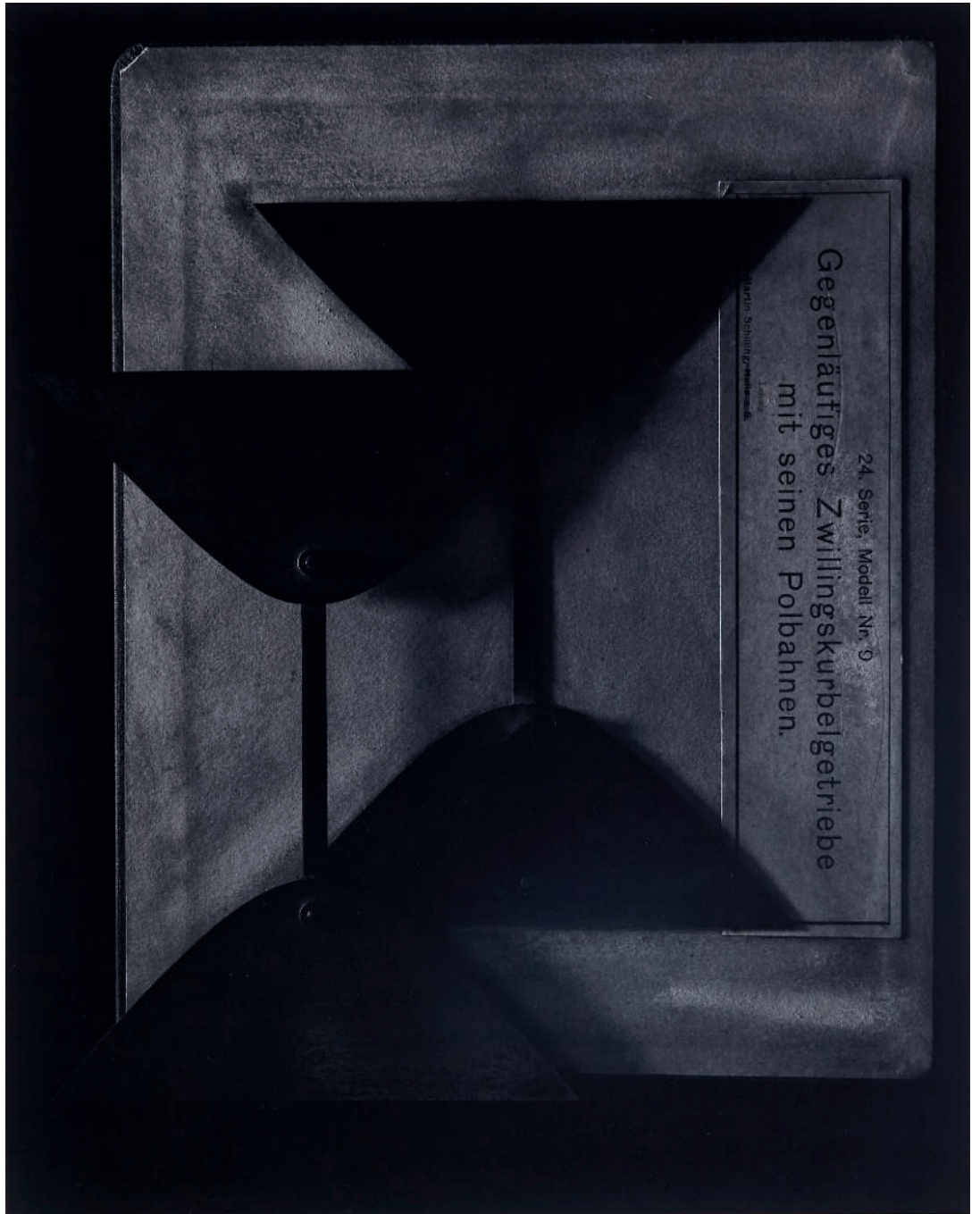
£35,000-52,000

**PROVENANCE :**

Sonnabend Gallery, New York

GELATIN SILVER PRINT, FLUSH-MOUNTED; SIGNED IN INK ON A PHOTOGRAPHER'S LABEL WITH TITLE, DATE AND EDITION NUMBER '3/5' (FRAME, VERSO)





24. Serie, Modell Nr. 9  
Gegenläufiges Zwillingskurbelgetriebe  
mit seinen Polbahnen.

Martin Schilling-Helmstedt



39

39

**HIROSHI SUGIMOTO (NÉ EN 1948)**

*Architecture, 1997*

tirage argentique monté sur support cartonné  
signé au crayon (montage), timbre sec numéroté '10/25' '915'  
(marge)

image 47.2 x 58.5 cm. (18 5/8 x 23 in.)  
feuille 49.5 x 60.4 cm. (19 1/2 x 23 3/4 in.)  
montage 50.8 x 63.6 cm. (20 x 25 in.)

Ce tirage est le numéro 10 d'une édition de 25 exemplaires.

€12,000-18,000

\$13,000-20,000

£10,000-16,000

**PROVENANCE :**

Sonnabend Gallery, New York

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON BOARD; SIGNED IN  
PENCIL (MOUNT, RECTO), BLINDSTAMPED NUMBERS '10/25'  
'915' (MARGIN)

■ 40

**HIROSHI SUGIMOTO (NÉ EN 1948)**

*Signal Box, 1998*

tirage argentique monté sur support  
signé à l'encre sur une étiquette du photographe portant le titre,  
la date et le numéro d'édition '2/5' (dos du cadre)

image/montage 148 x 119 cm. (58 1/4 x 46 7/8 in.)

Ce tirage est le numéro 2 d'une édition de 5 exemplaires.

€50,000-70,000

\$56,000-78,000

£44,000-61,000

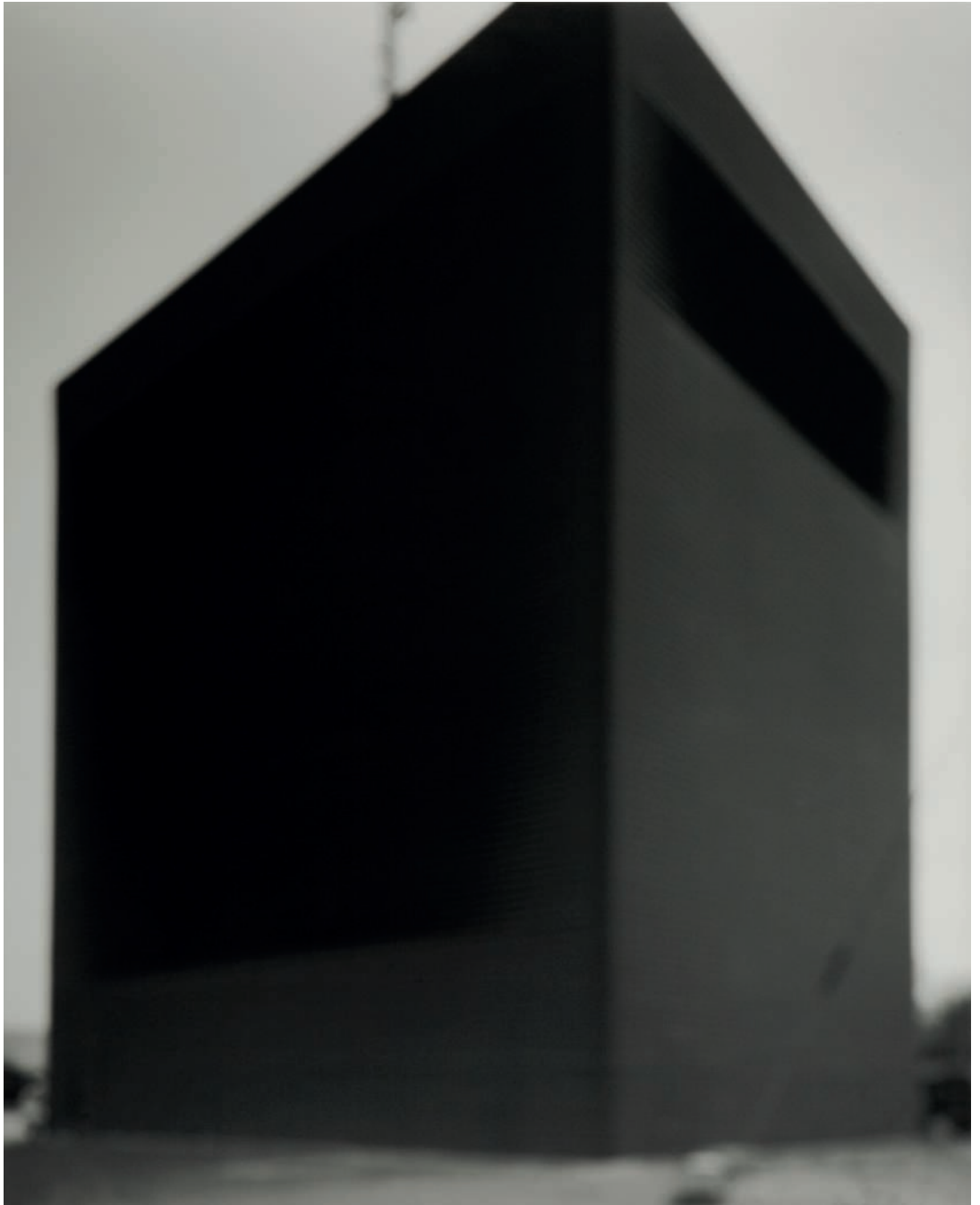
**PROVENANCE :**

Sonnabend Gallery, New York

**EXPOSITION :**

Chicago, Museum of Contemporary Art, *Hiroshi Sugimoto:*  
*Architecture*, février-juin 2003; Arles, Les Rencontres de la  
photographie,  *Icônes. Photographies de la collection Claude Berri*,  
2003, illustré au catalogue de l'exposition, p.142

GELATIN SILVER PRINT, FLUSH-MOUNTED; SIGNED IN INK ON  
A PHOTOGRAPHER'S LABEL WITH TITLE, DATE AND EDITION  
NUMBER '2/5' (FRAME, VERSO)





■ 41

**LUC DELAHAYE (NÉ EN 1962)**

*George Bush at Concert Noble, 2005*

tirage chromogénique monté sur aluminium, tiré en 2006  
signé à l'encre sur une étiquette du photographe portant le titre,  
la date et le numéro '2/5' (dos du montage)  
image/montage 124 x 266 cm. (48 7/8 x 104 3/4 in.)  
Ce tirage est le numéro 2 d'une édition de 5 exemplaires.

€20,000-30,000

\$22,000-34,000

£17,000-26,000

CHROMOGENIC PRINT FLUSH-MOUNTED ON ALUMINUM,  
PRINTED 2006; SIGNED IN INK ON A PHOTOGRAPHER'S LABEL  
WITH TITLE, DATE AND NUMBER '2/5' (FLUSH MOUNT, VERSO)



■ 42

**LUC DELAHAYE (NÉ EN 1962)**

*Ordinary Public Consistory, Basilique Saint-Pierre, Vatican, 22 October 2003*

tirage chromogénique monté sur aluminium, tiré en 2004  
signé, titré, daté et numéroté '3/5' à l'encre sur une étiquette  
(dos du montage)

image/montage 110 x 239 cm. (43 3/8 x 94 in.)

Ce tirage est le numéro 3 d'une édition de 5 exemplaires.

€20,000-30,000

\$22,000-34,000

£17,000-26,000

CHROMOGENIC PRINT FLUSH-MOUNTED ON ALUMINUM,  
PRINTED 2004; SIGNED, TITLED, DATED AND NUMBERED '3/5'  
IN INK ON LABEL (FLUSH MOUNT, VERSO)

Messe de Jean-Paul II à l'occasion du consistoire ordinaire public pour  
la création de nouveaux cardinaux.

Jean-Paul II's Mass during the Ordinary Public Consistory for the  
creation of new Cardinals.

A la suite d'une visite au musée du Prado à Madrid, en 1977, Jeff Wall décide d'entreprendre la «réinvention d'une tradition picturale», non par le biais de la peinture, mais au moyen de la photographie, qu'il considère comme le médium le plus adapté de l'époque.

En 1978 il entame ainsi sa série *Transparencies* composée de photographies en couleurs présentées dans des caissons lumineux, dans laquelle il joue sur les apparences, entre impression de clichés pris sur le vif et minutieuse composition. Lors d'un entretien avec Els Barents il évoque ce choix et explique sa fascination pour la technologie : «j'ai vu un panneau lumineux quelque part et ce qui m'a tellement frappé c'est de constater que c'était pour moi la synthèse technologique parfaite. Ce n'était pas de la photographie, ce n'était pas du cinéma, ce n'était pas de la peinture, ce n'était pas de la publicité, mais c'était fortement associé à tout cela. C'était quelque chose d'extrêmement ouvert» (*Typologie, luminescence, liberté*, 1986)

En se servant de ses connaissances en histoire de l'art et en s'appuyant sur les tableaux de maîtres comme Manet, Degas ou Cézanne, Jeff Wall réalise de grandes fresques aux multiples niveaux de lecture, où la mise en scène joue un rôle central.

*Rear View Open-air Theatre* est directement inspiré du tableau de Paul Cézanne *Le pont de Maincy* (1879). «De sa photographie lumineuse, comme du tableau de Cézanne, émerge une même forme symbolique, cette sphère, ce cylindre ou ce cercle dont le pont constitue la première moitié [...] ces deux œuvres visuelles, chacune à sa manière, par le reflet dans l'eau pour Cézanne, et par la rotondité de ses formes pour Wall, ont restitué au pont sa signification géométrique complète : celle du cercle qui, depuis les philosophies platoniciennes ou néoplatoniciennes, constitue la forme parfaite par excellent.» (Marie-Lyne Piccione et Bernadette Rigal-Cellard, *Stratégies du mouvement et du franchissement : la rue et le pont au Canada*, 2008)

Jeff Wall est proche de la peinture dans son approche mais aussi du cinéma par le travail de mise en scène qu'il entreprend avant la réalisation de l'image finale : élaboration des décors, lecture du récit, choix de la lumière, direction d'acteur, etc. Toutes ces facettes sont soigneusement revues et corrigées pour nous donner une image dans laquelle rien n'est laissé au hasard ; il bouleverse ainsi le clivage entre fiction et réalité, cher au «peintre de la vie moderne» (Baudelaire).

Following a visit to the Prado Museum in Madrid in 1977, Jeff Wall decided to undertake the "re-invention of a pictorial tradition", not through painting, but by using photography, which he considered the most suitable medium of the time.

In 1978, he began his *Transparencies* series, consisting of coloured photographs displayed in light boxes, in which he played on appearances, somewhere between creating an impression of shots taken in real life and careful composition. During an interview with Els Barents, he refers to this choice and explains his fascination with technology: "I saw an illuminated sign somewhere, and it struck me very strongly that here was the perfect synthetic technology for me. It was not photography, it was not cinema, it was not painting, it was not propaganda, but it has strong associations with them all. It was something extremely open", (*Typology, Luminescence, Freedom*, 1986).

By drawing on his knowledge of art history and taking inspiration from paintings by masters such as Manet, Degas and Cézanne, Wall created large frescoes with multiple levels of meaning, in which the staging plays a central role.

*Rear View Open-air Theatre* was directly inspired by Paul Cézanne's *The Bridge at Maincy* (1879). "The same symbolic form emerges from his light photography, just as in Cézanne's picture - this sphere, this cylinder, this circle of which the bridge makes up the first half. [...] these two visual works, each in their own way, just as the reflection in the water was for Cézanne and the roundness of its forms for Wall, have given the bridge back its complete geometric significance: that of the circle, which, since Platonic and Neoplatonic philosophies, has been the perfect form par excellence." (Marie-Lyne Piccione and Bernadette Rigal-Cellard, *Stratégies du mouvement et du franchissement : la rue et le pont au Canada*, 2008).

Jeff Wall's approach is similar to that of painting, but also to that of cinema, due to the staging work he undertakes before creating the final image: developing the site, reading the story, choosing the lighting, directing the actors, etc. All these facets are carefully reviewed to give us an image in which nothing is left to chance; he disrupts the divide between fiction and reality, so dear to the "painter of modern life" (Baudelaire).



43

## ■ 43

**JEFF WALL (NÉ EN 1946)**

*Rear view, open air theatre, Vancouver, 2005*

tirage ektachrome (duratrans) monté sur caisson lumineux  
image/montage 226 x 293 cm. (89 x 115 3/8 in.)

Ce tirage porte le numéro 1 d'une édition de 3 exemplaires.

€300,000-500,000

\$340,000-560,000

£260,000-440,000

**PROVENANCE :**

Marian Goodman Gallery, Paris

TRANSPARENCY IN LIGHTBOX WITH FLUORESCENT TUBES.  
THIS PRINT IS NUMBER 1 FROM THE EDITION OF 3



Paul Cézanne, *Le pont de Maincy*, 1879



λ 44

**BERND & HILLA BECHER  
(1931-2007 & 1934-2015)**

*Haus II, Duisburg, Ruhrgebiet, 1976*

tirage argentique sur papier Agfa  
signé, titré, daté et numéroté '2/5' au crayon (verso)  
image 60.7 x 49.5 cm. (23 7/8 x 19 1/2 in.)  
feuille 62.3 x 50.5 cm. (24 1/2 x 19 7/8 in.)

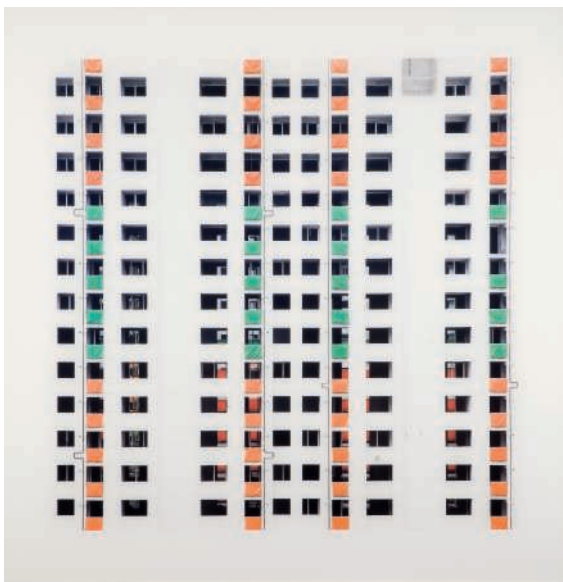
Ce tirage est le numéro 2 d'une édition de 5 exemplaires.

€7,000-9,000

\$7,800-10,000

£6,100-7,800

GELATIN SILVER PRINT ON AGFA PAPER; SIGNED,  
TITLED, DATED AND NUMBERED '2/5' IN PENCIL  
(VERSO)



λ 45

**STEPHANE COUTURIER (NÉ EN 1957)**

*Séoul tanji #2, 2003*

tirage chromogénique sous diasec  
signé, titré, daté et numéroté '2/8' à l'encre (dos du cadre)  
image 90 x 90 cm. (35 3/8 x 35 3/8 in.)  
feuille/montage 112 x 112 cm. (44 x 44 in.)

Ce tirage est le numéro 2 d'une édition de 8 exemplaires.

€8,000-12,000

\$9,000-13,000

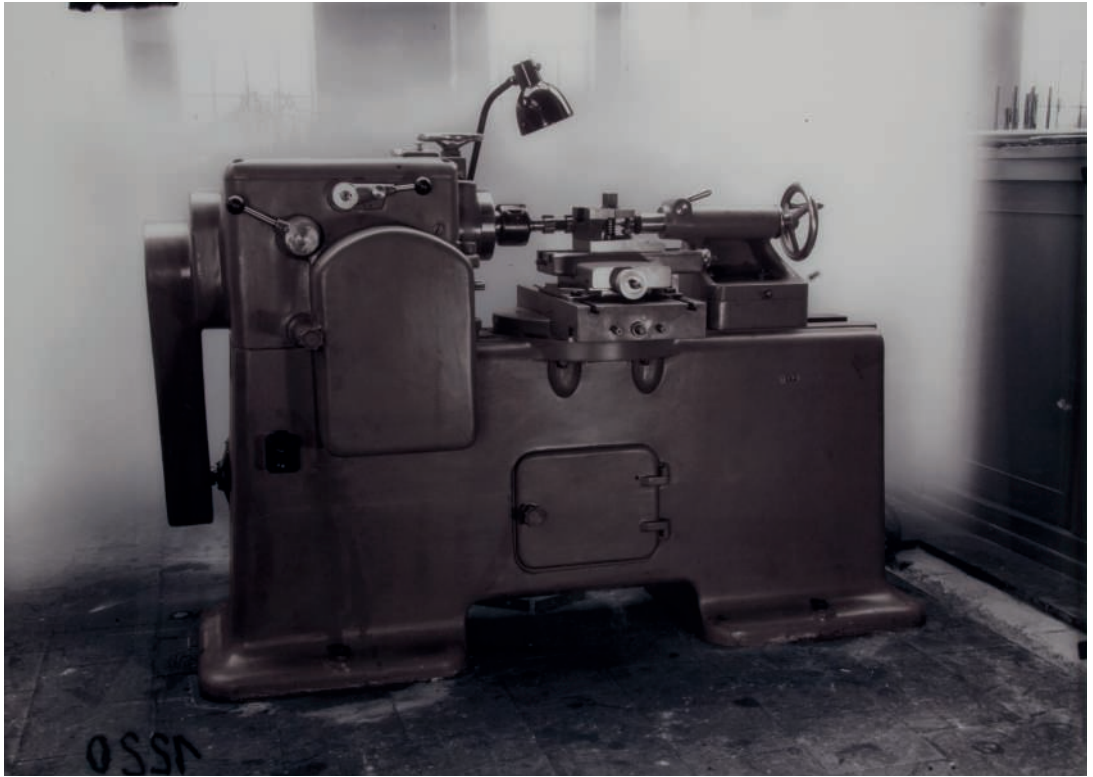
£7,000-10,000

**PROVENANCE :**

Galerie Polaris, Paris

CHROMOGENIC PRINT, DIASEC MOUNTED; SIGNED,  
TITLED, DATED AND NUMBERED '2/8' IN INK (FRAME,  
VERSO)





■ a. 46

**THOMAS RUFF (NÉ EN 1958)**

*1220, 2003*

tirage chromogénique

titré dans l'image; signé, titré, daté et numéroté '4/5' au crayon  
(dos du cadre)

image 100 x 140.5 cm. (39 3/8 x 55 1/4 in.)

feuille 122 x 163 cm. (48 x 64 1/8 in.)

Ce tirage est le numéro 4 d'une édition de 5 exemplaires.

€10,000-15,000

\$11,000-17,000

£8,700-13,000

**PROVENANCE :**

Galerie Nelson, Paris

CHROMOGENIC PRINT; TITLED (IMAGE); SIGNED, TITLED,  
DATED AND NUMBERED '4/5' IN PENCIL (FRAME, VERSO)



■ λ.47

**THOMAS RUFF (NÉ EN 1958)**

*jpeg wdo3, 2005*

tirage chromogénique  
signé, titré, daté et numéroté '2/3' au crayon (dos du cadre)  
image 164 x 234 cm. (64 ½ x 92 ½ in.)  
montage 247 x 177 cm. (92 ¼ x 69 ⅝ in.)  
Ce tirage est le numéro 2 d'une édition de 3 exemplaires.

€40,000-60,000

\$45,000-67,000  
£35,000-52,000

**PROVENANCE :**  
Galerie Nelson, Paris

CHROMOGENIC PRINT; SIGNED, TITLED, DATED AND  
NUMBERED '2/3' IN PENCIL (FRAME, VERSO)



■ 48

**THOMAS RUFF (NÉ EN 1958)**

*jpeg 001, 2005*

tirage chromogénique

signé, titré, daté et numéroté '1/3' au crayon (dos du cadre)

image 246 x 164 cm. (96 7/8 x 64 1/2 in.)

feuille 259 x 177 cm. (102 x 69 5/8 in.)

Ce tirage est le numéro 1 d'une édition de 3 exemplaires.

€60,000-80,000

\$67,000-90,000

£52,000-70,000

**PROVENANCE :**

Galerie Nelson, Paris

CHROMOGENIC PRINT; SIGNED, TITLED, DATED AND  
NUMBERED '1/3' IN PENCIL (FRAME, VERSO)



■ 49

**RONI HORN (NÉE EN 1955)**

*Clownpout (2), 2002*

photocollage de tirages chromogéniques monté sur support cartonné

signé, titré, daté et inscriptions à l'encre noire et rouge (image)  
image/montage 101.6 x 125.7 cm. (40 x 50 ¼ in.)

€18,000-25,000

\$20,000-28,000  
£16,000-22,000

**PROVENANCE :**

Xavier Hufkens Gallery, Bruxelles

**EXPOSITION :**

Paris, Centre Pompidou, *Roni Horn, Dessins/Drawings*, octobre 2003-avril 2004

PHOTOCOLLAGE OF CHROMOGENIC PRINTS MOUNTED ON BOARD; UNIQUE WORK; SIGNED, TITLED, DATED AND INSCRIBED IN BLACK AND RED INK (IMAGE)



■ 50

**PAUL MCCARTHY (NÉ EN 1945)**

*Orange Lion, de la série 'Propo', 1972-1994*

tirage cibachrome monté sur aluminium, tiré en 1995

signé, titré, daté et numéroté '1/3' à l'encre (verso)

image/montage 183 x 122 cm. (72 x 48 in.)

Ce tirage est le numéro 1 d'une édition de 3 exemplaires.

€40,000-60,000

\$45,000-67,000

£35,000-52,000

**PROVENANCE :**

Galerie Art & Public, Genève

Galerie Hauser & Wirth, Zürich

Acquis en 2006 auprès de celle-ci

CIBACHROME PRINT, FLUSH-MOUNTED ON ALUMINUM,  
PRINTED 1995; SIGNED, TITLED, DATED AND NUMBERED '1/3' IN  
INK (FLUSH MOUNT, VERSO)



51

**NAN GOLDIN (NÉE EN 1953)**

*Self-portrait in blue bathroom, London, 1980*

tirage cibachrome monté sur support cartonné  
 signé, titré, daté et numéroté '15/25' à l'encre (dos du montage)  
 image/montage 69.5 x 98 cm. (27 3/8 x 38 5/8 in.)

Ce tirage est le numéro 15 d'une édition de 25 exemplaires.

€5,000-7,000

\$5,600-7,800

£4,400-6,100

**PROVENANCE :**

Galerie Yvon Lambert, Paris

**BIBLIOGRAPHIE :**

*Nan Goldin. I'll be your Mirror*, Whitney Museum of American Art,  
 Scalo, New York, 1997, pp.2-3

CIBACHROME PRINT, FLUSH-MOUNTED ON BOARD; SIGNED,  
 TITLED, DATED AND NUMBERED '15/25' IN INK (FLUSH MOUNT,  
 VERSO)



52

**NAN GOLDIN (NÉE EN 1953)**

*David in bed, Leipzig, 1992*

tirage cibachrome monté sur support cartonné  
signé, titré, daté et numéroté '3/25' à l'encre (dos du montage)  
image/montage 65.5 x 97.5 cm. (25 ¾ x 38 ⅝ in.)  
Ce tirage est le numéro 3 d'une édition de 25 exemplaires.

€5,000-7,000

\$5,600-7,800  
£4,400-6,100

**PROVENANCE :**

Galerie Yvon Lambert, Paris

**BIBLIOGRAPHIE :**

*Nan Goldin. I'll be your Mirror*, Whitney Museum of American Art,  
Scalo, New York, 1997, p.334

**EXPOSITION :**

Paris, Galerie Yvon Lambert, *Nan Goldin in the Golden Year*,  
octobre-décembre 1995

CIBACHROME PRINT, FLUSH-MOUNTED ON BOARD; SIGNED,  
TITLED, DATED AND NUMBERED '3/25' IN INK (FLUSH MOUNT,  
VERSO)



53

**NAN GOLDIN (NÉE EN 1953)**

*The Parents' Wedding Photo, Swampscott, Mass, 1985*

tirage cibachrome monté sur support cartonné  
signé, titré, daté et numéroté '3/25' à l'encre (dos du montage)  
image/montage 65.5 x 97.5 cm. (25 ¾ x 38 ¾ in.)

Ce tirage est le numéro 3 d'une édition de 25 exemplaires.

€5,000-7,000

\$5,600-7,800  
£4,400-6,100

**PROVENANCE :**

Galerie Yvon Lambert, Paris

**EXPOSITION :**

Paris, Galerie Yvon Lambert, *Nan Goldin in the Golden Year*,  
octobre-décembre 1995; New York, Whitney Museum of American  
Art, *I'll be your Mirror*, octobre 1996-janvier 1997, illustré au  
catalogue pp.212-213

CIBACHROME PRINT, FLUSH-MOUNTED ON BOARD; SIGNED,  
TITLED, DATED AND NUMBERED '3/25' IN INK (FLUSH MOUNT,  
VERSO)





54

**NAN GOLDIN (NÉE EN 1953)**

*My bedroom at The Lodge, half-way house,  
Boston, 1988*

tirage cibachrome monté sur support cartonné  
signé, titré, daté et numéroté '3/25' à l'encre (dos du montage)  
image/montage 65.5 x 97.5 cm. (25 ¾ x 38 ¾ in.)  
Ce tirage est le numéro 3 d'une édition de 25 exemplaires.

€5,000-7,000

\$5,600-7,800  
£4,400-6,100

**PROVENANCE :**

Galerie Yvon Lambert, Paris

**BIBLIOGRAPHIE :**

*Nan Goldin. I'll be your Mirror*, Whitney Museum of American Art,  
Scalo, New York, 1997, pp.238-239

CIBACHROME PRINT, FLUSH-MOUNTED ON BOARD; SIGNED,  
TITLED, DATED AND NUMBERED '3/25' IN INK (FLUSH MOUNT,  
VERSO)



55

**LOUISE LAWLER (NÉE EN 1947)**

*War is terror, 2001-2003*

tirage cibachrome monté sur aluminium  
 signé, daté, numéroté '5/5' à l'encre (dos du montage)  
 image/montage 76.3 x 65.3 cm. (30 x 25 3/4 in.)  
 Ce tirage est le numéro 5 d'une édition de 5 exemplaires.

€20,000-30,000

\$22,000-34,000  
 £17,000-26,000

**PROVENANCE :**

Galerie Metro Pictures, New York  
 Acquis en 2004 auprès de celle-ci

**EXPOSITION :**

Basel, Museum für Gegenwartskunst, *Louise Lawler and Others*,  
 2004

CIBACHROME PRINT, FLUSH-MOUNTED ON ALUMINUM;  
 SIGNED, DATED AND NUMBERED '5/5' IN INK (FLUSH MOUNT,  
 VERSO)



56

**LOUISE LAWLER (NÉE EN 1947)**

*Arranged by Tracey Atkinson, Director,  
and Gregory Hedberg, Chief Curator, at the  
Wadsworth Atheneum, Hartford CT, 1984*

tirage cibachrome monté sur aluminium, tiré en 1989  
signé, daté et numéroté '4/5' à l'encre (dos du montage)  
image/montage 32 x 48 cm. (12 ½ x 18 ⅞ in.)

Ce tirage est le numéro 4 d'une édition de 5 exemplaires.

€30,000-50,000

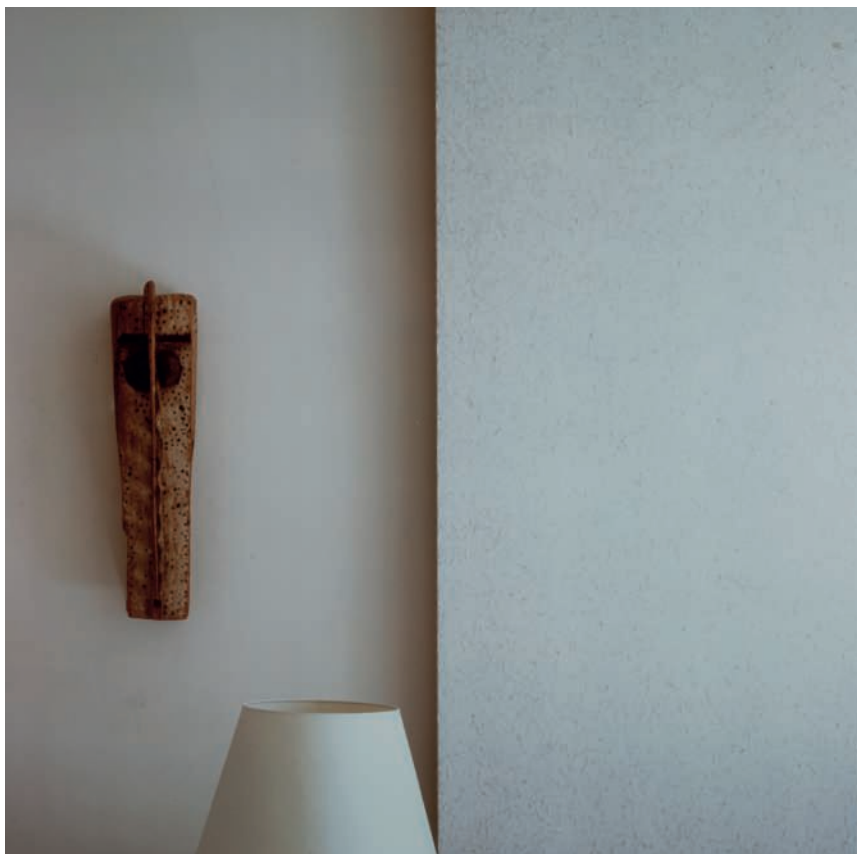
\$34,000-56,000

£26,000-44,000

**PROVENANCE :**

Collection de l'artiste  
Acquis en 2004 par la Galerie Metro Pictures, New York  
Blondeau Fine Arts, Genève

CIBACHROME PRINT, FLUSH-MOUNTED ON ALUMINIUM,  
PRINTED 1989; SIGNED, DATED AND NUMBERED '4/5' IN INK  
(FLUSH MOUNT, VERSO)



57

**LOUISE LAWLER (NÉE EN 1947)**

*Africain, Américain, (Parisien), 2007*

tirage cibachrome monté sur aluminium  
signé, daté et numéroté '4/5' à l'encre (dos du montage)  
image/montage 75 x 75 cm. (29 ½ x 29 ½ in.)

Ce tirage est le numéro 4 d'une édition de 5 exemplaires.

€20,000-30,000

\$22,000-34,000  
£17,000-26,000

**PROVENANCE :**

Metro Pictures, New York

CIBACHROME PRINT, FLUSH-MOUNTED ON ALUMINUM;  
SIGNED, DATED AND NUMBERED IN INK '4/5' (FLUSH MOUNT,  
VERSO)

Cette image représente une vue intérieure de l'appartement  
de Claude Berri.

This image shows a view from the inside of Claude Berri's  
apartment.

58

**JAN GROOVER (1943-2012)**

*Nature morte, T481, 1996*

tirage platinum-palladium  
signé, titré, daté, numéroté '1/10' et mention  
'38.2 . 42.3' au crayon (marge)  
image 28.3 x 48.3 cm. (11 1/8 x 19 in.)  
feuille 34.5 x 51.3 cm. (13 5/8 x 20 1/8 in.)  
Ce tirage est le numéro 1 d'une édition de 10  
exemplaires.

€2,000-3,000      \$2,200-3,400  
£1,700-2,600

**PROVENANCE :**

Acquis directement auprès de l'artiste

**EXPOSITION :**

New York, Museum of Modern Art, *Jan Groover, Photographs*, 1987

PLATINUM-PALLADIUM PRINT; SIGNED,  
TITLED, DATED, NUMBERED '1/10' AND  
INSCRIBED '38.2 . 42.3' IN PENCIL (MARGIN)



59

**JAN GROOVER (1943-2012)**

*Nature morte, T289, 1994*

tirage platinum-palladium  
signé, titré, daté, numéroté '2/10' et mention  
'16.2 2 19.1 x 2 32' au crayon (marge)  
image 28.3 x 48 cm. (11 1/8 x 18 1/2 in.)  
feuille 34 x 50 cm. (13 3/8 x 19 5/8 in.)  
Ce tirage est le numéro 2 d'une édition de 10  
exemplaires.

€2,000-3,000      \$2,200-3,400  
£1,700-2,600

**PROVENANCE :**

Acquis directement auprès de l'artiste

**EXPOSITION :**

New York, Museum of Modern Art, *Jan Groover, Photographs*, 1987

PLATINUM-PALLADIUM PRINT; SIGNED,  
TITLED, DATED, NUMBERED '2/10' AND  
INSCRIBED '16.2 2 19.1 x 2 32' IN PENCIL  
(MARGIN)





■ λ 60

**STÉPHANE COUTURIER (NÉ EN 1957)**

*San Diego, Fenêtre East Lake Greens, 2002*

tirage chromogénique sous diasec  
signé, titré, daté et numéroté '4/5' à l'encre sur une étiquette  
(dos du montage)  
image 200 x 156 cm. (78 ¾ x 61 ⅜ in.)  
feuille/montage 232 x 183 cm. (91 ⅜ x 72 in.)  
Ce tirage est le numéro 4 d'une édition de 5 exemplaires.

€8,000-12,000

\$9,000-13,000  
£7,000-10,000

**PROVENANCE :**

Galerie Polaris, Paris

**EXPOSITION :**

Cologne, Forum für Zeitgenössische Fotografie, *Stéphane Couturier*, 2004; Paris, Bibliothèque Nationale de France, *Stéphane Couturier, Mutations*, juin-août 2004

CHROMOGENIC PRINT, DIASEC MOUNTED; SIGNED, TITLED,  
DATED AND NUMBERED '4/5' IN INK ON A LABEL (MOUNT,  
VERSO)



■ 61

**RODNEY GRAHAM (NÉ EN 1949)**

*Locarno Beach Tree, Winter, 2007*

tirage chromogénique

étiquette de la galerie Hauser & Wirth portant le titre, la date

et le numéro d'édition (dos du cadre)

image/feuille 226 x 180.3 cm. (89 x 71 in.)

Ce tirage est le numéro 1 d'une édition de 3 exemplaires + 1 A.P.

€80,000-120,000

\$90,000-130,000

£70,000-100,000

**PROVENANCE :**

Galerie Hauser & Wirth, Zürich

CHROMOGENIC PRINT; GALLERY LABEL WITH TITLE, DATE AND  
EDITION NUMBER (FRAME, VERSO)



λ62

**YTO BARRADA (NÉE EN 1971)**

*Dos à la ville # 2, série 'Le Belvédère -  
Mirador de la Kasbah', 2002*

tirage jet d'encre monté sur aluminium, tiré en 2003  
signé, titré, daté et numéroté '1/5' à l'encre (dos du  
montage)

image 44 x 44 cm. (17 ¼ x 17 ¼ in.)

feuille/montage 58 x 49,5 cm. (22 7/8 x 19 ½ in.)

Ce tirage est le numéro 1 d'une édition de 5 exemplaires.

€2,000-3,000

\$2,200-3,400

£1,700-2,600

**PROVENANCE :**

Galerie Polaris, Paris

PIGMENT INK PRINT, FLUSH-MOUNTED ON  
ALUMINUM, PRINTED 2003; SIGNED, TITLED, DATED  
AND NUMBERED '1/5' IN INK (FLUSH MOUNT, VERSO)



λ63

**YTO BARRADA (NÉE EN 1971)**

*Fille au tabouret, Casablanca, 2000*

tirage chromogénique monté sur aluminium  
image/montage 101 x 101 cm. (40 x 40 in.)

Ce tirage porte le numéro 1 d'une édition de 5  
exemplaires.

€3,000-4,000

\$3,400-4,500

£2,600-3,500

**PROVENANCE :**

Galerie Polaris, Paris

CHROMOGENIC PRINT, FLUSH-MOUNTED ON  
ALUMINUM; THIS PRINT IS NUMBER 1 FROM AN  
EDITION OF 5



λ 64

**PATRICK FAIGENBAUM (NÉ EN 1954)**

*Famille Ricci, Rome, 1987*

tirage argentique, tiré en 1989

signé, titré, daté et numéroté '1/8' au crayon (verso)

image 50 x 50 cm. (19 5/8 x 19 5/8 in.)

Ce tirage est le numéro 1 d'une édition de 8 exemplaires.

€1,500-2,500

\$1,700-2,800

£1,300-2,200

GELATIN SILVER PRINT, PRINTED 1989; SIGNED,  
TITLED, DATED AND NUMBERED '1/8' IN PENCIL  
(VERSO)



λ 65

**PATRICK FAIGENBAUM (NÉ EN 1954)**

*Famille Caracciolo di Melissano,  
Naples, 1991*

tirage argentique monté sur aluminium

signé, titré, daté et numéroté '1/3' à l'encre sur une  
étiquette (dos du montage)

image/montage 77.5 x 76 cm. (30 1/2 x 30 in.)

Ce tirage est le numéro 1 d'une édition de 3 exemplaires.

€1,500-2,500

\$1,700-2,800

£1,300-2,200

GELATIN SILVER PRINT, FLUSH-MOUNTED ON  
ALUMINUM; SIGNED, TITLED, DATED AND NUMBERED  
'1/3' IN INK ON A LABEL (FLUSH MOUNT, VERSO)





66

66

**MARNIE WEBER (NÉE EN 1959)**

*Mouse at Twilight, 2007*

photocollage de tirages chromogéniques, monté sur carton plume. Œuvre unique  
signé, titré et daté à l'encre (dos du montage)  
image/montage 101.5 x 127 cm. (40 x 50 in.)

€4,000-6,000

\$4,500-6,700

£3,500-5,200

**PROVENANCE :**

Galerie Praz-Delavallade, Paris

PHOTO COLLAGE WITH CHROMOGENIC PRINTS,  
FLUSH-MOUNTED ON FOAM BOARD; UNIQUE WORK;  
SIGNED, TITLED AND DATED IN INK (FLUSH MOUNT,  
VERSO)



67

67

**MARNIE WEBER (NÉE EN 1959)**

*Red Birds on Snowy Hedge, 2000*

photocollage de tirages chromogéniques, monté sur carton-plume. Œuvre unique  
signé, titré et daté à l'encre (dos du montage et dos du cadre)  
image/montage 61 x 91.5 cm. (24 x 36 in.)

€3,000-5,000

\$3,400-5,600

£2,600-4,400

**PROVENANCE :**

Galerie Praz-Delavallade, Paris

PHOTO COLLAGE WITH CHROMOGENIC PRINTS,  
FLUSH-MOUNTED ON FOAM BOARD; UNIQUE WORK;  
SIGNED, TITLED AND DATED IN INK (FLUSH MOUNT &  
FRAME, VERSO)



68



69

68

**MARNIE WEBER (NÉE EN 1959)**

*The Vision, 2003*

photocollage de tirages chromogéniques, monté sur carton plume. Œuvre unique  
signé, titré, daté à l'encre (dos du montage)  
image/montage 76 x 101.5 cm. (30 x 40 in.)

€4,000-6,000

\$4,500-6,700  
£3,500-5,200

**PROVENANCE :**

Galerie Praz-Delavallade, Paris

PHOTO COLLAGE WITH CHROMOGENIC PRINTS,  
FLUSH-MOUNTED ON FOAM BOARD; UNIQUE WORK;  
SIGNED, TITLED AND DATED IN INK (FLUSH MOUNT,  
VERSO)

■ λ 69

**PAOLO PELLEGRIN (NÉ EN 1964)**

*Traces of war, 2001-2005*

12 tirages argentiques, tirés en 2005  
Ces tirages portent le numéro 1 d'une édition de 7  
exemplaires.

Titres : *Rain Season, Goma, RDC, 2002 - Darfour Soudan, 2004 - Yasser Arafat's funeral, Ramallah, West bank, Israel, 2004 - Obilic, Kosovo, 2000 - Friday evening prayer at Khabir mosque, Khartoum, Sudan, 2004 - Tsunami, Indonesia, 2005 - Addis Abada, Ethiopia, 2003 - Civilian Patriots, Mascara, Algérie, 2001* - 4 images sans titres.  
chaque image/feuille 38.3 x 58.3 cm. (15 x 23 in.)

(12)

€10,000-15,000

\$11,000-17,000  
£8,700-13,000

**PROVENANCE :**

Magnum Photos, Paris

12 GELATIN SILVER PRINTS, PRINTED 2005

# CONDITIONS DE VENTE ACHETER CHEZ CHRISTIE'S

## CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

## A. AVANT LA VENTE

### 1. Description des lots

(a) Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».

(b) Notre description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

### 2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

### 3. Etat des lots

(a) L'**état des lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation et l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni prise en charge de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à l'**état** de la part de Christie's ou du vendeur.

(b) Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition

peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ils ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

### 4. Exposition des lots avant la vente

(a) Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.

(b) L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous.

### 5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe applicable.

### 6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

### 7. Bijoux

(a) Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres gemmes et/ou nécessiter une attention particulière au fil du temps.

(b) Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.

(c) Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre gemme mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des

laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre gemme. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre gemme particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.

(d) En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres gemmes peuvent avoir été traitées ou améliorées.

### 8. Montres et horloges

(a) Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.

(b) Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.

(c) La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

## B. INSCRIPTION A LA VENTE

### 1. Nouveaux enchérisseurs

(a) Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) pour les personnes physiques : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas

sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/ représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration ainsi qu'une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

(b) Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département comptabilité au +33 (0)1 40 76 84 38.

## 2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département comptabilité au +33 (0)1 40 76 85 78.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir

en son nom. Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès du tiers nommé.

## 5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com) ou en personne. Si vous avez besoin de renseignements, merci de bien vouloir contacter le département des Enchères au +33 (0)1 40 76 84 38.

## 6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

### (a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

### (b) Enchères par Internet sur Christie's Live

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur [www.christies.com](http://www.christies.com).

### (c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchérirons pour votre compte à environ 50 % de **l'estimation** basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

## C. PENDANT LA VENTE

### 1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

### 2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole « à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à **l'estimation** basse du **lot**.

### 3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- retirer un **lot** ;
- diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- ouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou proposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

### 4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

### 5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de **l'estimation** basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** invendu.

### 6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de **l'estimation** basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

### 7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's LIVE) peut indiquer le montant des

## CONDITIONS DE VENTE ACHETER CHEZ CHRISTIE'S

enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

### 8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

### 9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

## D. COMMISSION ACHETEUR, TAXES ET DROIT DE SUITE DES AUTEURS

### 1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €50.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €50.000 et jusqu'à €1.600.000 et 12% H.T. (soit 12.66% T.T.C. pour les livres et 14.40% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €1.600.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17,5% H.T. (soit 21% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

### 2. TVA

L'adjudicataire est redevable de toute taxe applicable, y compris toute TVA, taxe sur les ventes, taxe d'utilisation compensatoire ou taxe équivalente applicable sur le **prix marteau** et les **frais de vente**. Il incombe à l'acheteur de vérifier et de payer toutes les taxes dues.

En règle générale, Christie's mettra les **lots** à la vente sous le régime de la marge. Légalement, ce régime implique que la TVA n'apparaît pas sur la facture et n'est pas récupérable.

Sur demande des entreprises assujetties à la TVA formulée immédiatement après la vente, Christie's pourra facturer la TVA sur le prix total (prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acheteur). Ceci permettra à l'acheteur assujéti de récupérer la TVA ainsi facturée, mais ces **lots** ne pourront pas être revendus sous le régime de la marge.

## REMBOURSEMENT DE LA TVA EN CAS D'EXPORTATION EN DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE

Toute TVA facturée sera remboursée aux personnes non-résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Christie's devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente. Christie's déduira de chaque remboursement €50 de frais de gestion.

## REMBOURSEMENT DE LA TVA AUX PROFESSIONNELS DE L'UNION EUROPEENNE

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des **lots** vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. Christie's déduira €50 de frais de gestion sur chaque remboursement.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 85 78. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

### 3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout **lot** vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6.5% sur le prix d'adjudication du **lot**, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

### 4. Droit de suite

En application de l'article L122-8 du Code de la Propriété Intellectuelle, les auteurs vivants d'œuvres graphiques et plastiques ont, nonobstant toute cession de l'œuvre originale, un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de cette œuvre aux enchères. Après la mort de l'auteur, ce droit de suite subsiste au profit de ses héritiers pendant l'année civile en cours et les 70 années suivantes. Le paiement du droit de suite, au taux applicable à la date de la vente sera à la charge de l'acheteur. Les **lots** concernés par cette redevance sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole **A**, accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du prix d'adjudication. Nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur.

Le droit de suite n'est applicable que pour les **lots** dont le prix d'adjudication est supérieur ou égal à €750. Le montant total du droit de suite pour un objet ne peut dépasser €12.500.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du prix d'adjudication, de la manière suivante :

- **4 %** pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à €50.000 ;

- **3 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €50.000,01 et €200.000 ;

- **1 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €200.000,01 et €350.000 ;

- **0,5 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €350.000,01 et €500.000 ;

- **0,25 %** pour la tranche du prix de vente dépassant €500.000.

## E. GARANTIES

### 1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque **lot**, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessous) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

### 2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre «**garantie d'authenticité**»). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, nous vous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, sous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est défini dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- la **garantie** est valable pendant les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **Intitulé** ou à toute partie d'**Intitulé** qui est formulé «**Avec réserve**». «**Avec réserve**» signifie défini à l'aide d'une clarification dans une **description du catalogue du lot** ou par l'emploi dans un **Intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **Intitulés Avec réserve** sur la page du catalogue «**Avis importants et explication des pratiques de catalogue**». Par exemple, l'emploi du terme «**ATTRIBUÉ À...**» dans un **Intitulé** signifie que le **lot** est selon l'opinion de Christie's probablement

une œuvre de l'artiste mentionné mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des **Intitulés Avec réserve** et la description complète du catalogue des **lots** avant d'enchérir.

- (d) La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**Intitulé** tel que modifié par des **Avis en salle de vente**.
- (e) La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si l'acheteur initial a possédé le **lot**, et en a été propriétaire de manière continue de la date de la vente aux enchères jusqu'à la date de la réclamation. Elle ne peut être transférée à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la **garantie d'authenticité**, vous devez :
- (1) nous fournir des détails écrits, y compris toutes les preuves pertinentes, de toute réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères ;
- (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
- (3) retourner le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses.

## F. PAIEMENT

### 1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- le prix d'adjudication ; et
  - les frais à la charge de l'acheteur ; et
  - tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
  - toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

#### (i) Par virement bancaire :

Sur le compte 3805 3990 101 - Christie's France SNC - Barclays Bank Plc. - Agence ICT - 183,

Avenue Daumesnil- 75575 Paris Cedex 12, France / Code banque : 30588 - Code guichet : 60001 - Code SWIFT : BARCFRPP - IBAN : FR76 30588 60001 38053990101 31.

#### (ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions et dans la limite de 40 000 €. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de nos services Caisses, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (d) ci-dessous.

#### (iii) En espèce :

Nous avons pour politique de ne pas accepter les paiements uniques ou multiples en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur s'il est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers.

#### (iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

#### (v) Par chèques :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euro.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département Comptabilité Acheteurs, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.
- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter le département comptabilité au +33 (0)1 40 76 85 78.

### 2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot**.

### 3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot**
- (b) à la fin du 14e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

### 4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts,

frais et autres sommes justifiées.

En outre, *Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :*

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclays majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

(ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;

(iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;

(iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

(v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que ce dernier l'y invite ou non ;

(vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenue un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

(vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

(viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

(ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjudgés dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (folle enchère), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à la section 4a.

(x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

### 5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes

débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

## G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

### 1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 7 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente, nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du **Groupe Christie's**.
- Ces renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 13.

### 2. Stockage

- Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 7 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
  - facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ; ou
  - enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
- les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

## H. TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

### 1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le département transport de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17.

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons

une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

### 2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous l'importez.

- Avant d'encherir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport d'œuvres d'art de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur [www.christies.com/shipping](http://www.christies.com/shipping) ou nous contacter à l'adresse [arttransport.london@christies.com](mailto:arttransport.london@christies.com).
- Lots** fabriqués à partir d'espèces protégées  
Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole – dans le catalogue. Il s'agit, entre autres choses, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillés de tortues, de peaux de crocodiles, de cornes de rhinocéros, d'ailerons de requins, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'encherir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammoth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.
- Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis  
Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire

d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammoth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous l'indiquerons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou pas de l'ivoire d'éléphant africain et vous achèterez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'ivoire d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.

- Lots** contenant des matériaux provenant de Birmanie (Myanmar)

Les **lots** contenant des rubis ou de la jadéite en provenance de Birmanie (Myanmar) ne peuvent généralement pas être importés aux États-Unis. À l'attention des acheteurs américains, les **lots** contenant des rubis ou de la jadéite d'origine birmane ou indéterminée ont été signalés par le symbole Y dans le catalogue. En ce qui concerne les articles contenant d'autres types de pierres gemmes provenant de Birmanie (par ex. des saphirs), ces articles peuvent être importés aux États-Unis à condition que les pierres gemmes aient été montées sur ou serties dans les bijoux hors de Birmanie et à condition que la monture ne soit pas de nature temporaire (par exemple une ficelle).

- Lots d'origine iraniennne

Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnelle d'origine iraniennne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguères, des tuiles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays, comme le Canada, ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

- Or

L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».

- Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

- Montres

De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées



telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

## I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

(a) Les déclarations faites ou les informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engageant pas envers vous.

(b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ; ou

(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sauf tel que requis par le droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.

(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en

cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

(d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.

(e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

## J. AUTRES STIPULATIONS

1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans le présent accord, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et notamment pour des opérations commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6. Traduction

Si nous vous donnons une traduction de ces Conditions de vente, nous utiliserons la version française en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de

services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité, et notamment pour des opérations commerciales et de marketing.

8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par ces Conditions de vente n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice unique ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9. Loi et compétence juridictionnelle

**L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.**

10. Prémption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

11. Trésors nationaux

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n'assumons aucune

responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier d'un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE : quelle que soit la valeur) 300 €

12. Informations contenues sur [www.christies.com](http://www.christies.com)  
 Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous sommes désolés mais nous ne pouvons accéder aux demandes de suppression de ces détails de [www.christies.com](http://www.christies.com).

**H. GLOSSAIRE**

**authentique** : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de gemmes, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant fait de ce matériau.

**garantie d'authenticité** : la **garantie** que nous donnons dans le présent accord selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2 du présent accord.

**frais de vente** : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**.

**description du catalogue** : la description d'un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

**Groupe Christie's** : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

**état** : l'état physique d'un **lot**.

**date d'échéance** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**estimation** : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un **lot** pourrait vendre. **Estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. L'**estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

**prix marteau** : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un **lot**.

**Intitulé** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

**lot** : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

**autres dommages** : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif », « direct », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

**prix d'achat** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**provenance** : l'historique de propriété d'un **lot**.

**Avec réserve** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **Intitulés Avec réserve** désigne la section dénommée **Intitulés Avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogue ».

**prix de réserve** : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un **lot**.

**avis en salle de vente** : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur [www.christies.com](http://www.christies.com), qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un **lot** particulier.

**caractères MAJUSCULES** : désigne un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

**garantie** : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

**rapport de condition** : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**.

# AVIS IMPORTANTS

et explication des pratiques de catalogue

## SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- Lot transféré dans un entrepôt extérieur. Retrouver les informations concernant les frais de stockage et l'adresse d'enlèvement en page 73.
- Christie's a un intérêt financier direct dans le **lot**. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogue ».
- ☞ Les articles qui contiennent des rubis ou la jadéite en provenance de Birmanie (Myanmar) ne peuvent être importés aux États-Unis.
- ◌◌ Le vendeur de ce **lot** est l'un des collaborateurs de Christie's.
- △ Détenu par Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogue ».
- ◇ Christie's a un intérêt financier direct dans le **lot** et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide de quelqu'un d'autre. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogue ».
- λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D4 des Conditions de vente.
- **Lot** proposé sans **prix de réserve** qui sera vendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'**estimation** préalable à la vente indiquée dans le catalogue.
- ~ Le **lot** comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- F **Lot** ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.
- Y **Lot** contenant de la jadéite et des rubis provenant de Birmanie ou d'origine indéterminée. Voir section H2(d) des Conditions de vente.
- f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels seront remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).
- + La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Elle sera remboursée à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union européenne dans les délais légaux (voir la section "TVA" des Conditions de vente).
- ++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Elle sera remboursée à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union européenne dans les délais légaux (voir la section "TVA" des Conditions de vente).

**Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.**

#### RAPPORTS DE CONDITION

Veillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un **rapport de condition** sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des **garanties** et que chaque lot est vendu « en l'état ».

**TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.**

#### OBJETS COMPOSES DE MATERIAUX

##### PROVENANT D'ESPECES EN VOIE DE

##### DISPARITION ET AUTRES ESPECES PROTEGEES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaïlle de tortue, la peau de crocodile, la corne de rhinocéros, les ossements de baleine et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'encherir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux

provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole ~ dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

#### INTERET FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer un lot qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole Δ à côté du numéro de lot.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des lots mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou faire une avance au vendeur qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les lots en question sont signalés par le symbole ° à côté du numéro de lot.

Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les lots sont signalés dans le catalogue par le symbole √. Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un lot, il prend tout ou partie du risque que le lot ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des lots du catalogue, Christie's ne signale pas chaque lot par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

#### INTITULÉS AVEC RÉSERVE

\*« attribué à... » à notre avis, est probablement en totalité ou en partie, une œuvre réalisée par l'artiste.

\*« studio de.../atelier de... » à notre avis, œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, peut-être sous sa surveillance.

\*« entourage de... » à notre avis, œuvre de la période de l'artiste et dans laquelle on remarque une influence.

\*« disciple de... » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par l'un de ses élèves.

\*« à la manière de... » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais d'une date plus récente.

\*« d'après... » à notre avis, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'auteur.

\*« signé... »/« daté... »/« inscrit... » à notre avis, l'œuvre a été signée/datée/dotée d'une inscription par l'artiste. L'addition d'un point d'interrogation indique un élément douteux.

\*« avec signature... »/« avec date... »/« avec inscription... » à notre avis, la signature/la date/l'inscription sont de la main de quelqu'un d'autre que l'artiste.

La date donnée pour les gravures de maîtres anciens, modernes et contemporains, est la date (ou la date approximative lorsque précédée du préfix « vers ») à laquelle la matrice a été travaillée et pas nécessairement la date à laquelle l'œuvre a été imprimée ou publiée.

\* Ce terme et sa définition dans la présente explication des pratiques de catalogage sont des déclarations réservées sur la paternité de l'œuvre. Si l'utilisation de ce terme repose sur une étude attentive et représente l'opinion de spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque ni aucune responsabilité en ce qui concerne l'authenticité de la qualité d'auteur de tout lot du présent catalogue décrit par ce terme, la **Garantie d'authenticité** ne s'appliquant pas en ce qui concerne les lots décrits à l'aide de ce terme.

## ENTREPOSAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

#### TABLEAUX ET OBJETS PETIT FORMAT

Tous les lots vendus seront conservés dans nos locaux au 9, avenue Matignon, 75008 Paris.

#### TABLEAUX GRAND FORMAT, MEUBLES ET OBJETS VOLUMINEUX

Tous les lots vendus seront transférés chez Transports Monin :

Samedi 12 novembre à 12h

Transports Monin se tient à votre disposition le lendemain suivant le transfert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

215, rue d'Aubervilliers,  
niveau 3, Pylône n° 33  
75018 Paris

Téléphone magasinage: +33 (0)6 27 63 22 36  
Téléphone standard: +33 (0)1 80 60 36 00  
Fax magasinage: +33 (0)1 80 60 36 11

#### TARIFS

Le stockage des lots vendus est couvert par Christie's pendant 14 jours ouvrés. Tout frais de stockage

s'applique à partir du 15ème jour après la vente. A partir du 15ème jour, la garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Transports Monin au taux de 0,6% de la valeur du lot et les frais de stockage s'appliquent selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

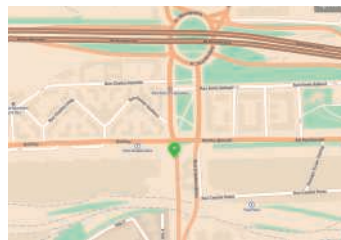
Transports Monin offre également aux acheteurs la possibilité de faire établir un devis pour l'emballage, le montage, l'installation, l'établissement des documents administratifs et douaniers ainsi que pour le transport des lots en France ou à l'étranger. Ce devis peut être établi sur simple demande.

#### PAIEMENT

• A l'avance, contacter Transports Monin au +33 (0)1 80 60 36 00 pour connaître le montant dû. Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

• Au moment de l'enlèvement: chèque, espèces, carte de crédit, travellers chèques.

Les objets vous seront remis sur simple présentation du bon d'enlèvement. Ce document vous sera délivré par le caissier de Christie's, 9 avenue Matignon 75008 Paris.



#### TABLEAUX GRAND FORMAT, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

• Frais de gestion et manutention fixe par lot  
71€ + TVA

• Frais de stockage par lot et par jour ouvré  
5€ + TVA

#### TABLEAUX ET OBJETS PETIT FORMAT

• Frais de gestion et manutention fixe par lot  
71€ + TVA

• Frais de stockage par lot et par jour ouvré  
2€ + TVA

# SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS ET CONSULTANTS / DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

<u>AUTRICHE</u>	Hambourg +49 (0)40 27 94 073 Christiane Gräfin zu Rantzau	<u>SUISSE</u>	<b>DÉPARTEMENTS</b>	ARTS ASIATIQUES PAR: +33 (0)1 40 76 86 05
Vienne +43 (0)1 533 8812 Angela Baillou	Munich +49 (0)89 24 20 96 80 Marie Christine Gräfin Huyn	Genève +41 (0)22 319 1766 Eveline de Proyart	AFFICHES SK: +44 (0)20 7752 3208	ARTS DÉCORATIFS DU XXÈME SIÈCLE PAR: +33 (0)1 40 76 86 21 KS: +44 (0)20 7389 2140
<u>BELGIQUE</u>	Stuttgart +49 (0)71 12 26 96 99 Eva Susanne Schweizer	Zurich +41 (0)44 268 1010 Dr. Dirk Boll	ANTIQUITÉS PAR: +33 (0)1 40 76 84 19 SK: +44 (0)20 7752 3219	BIJOUX PAR: +33 (0)1 40 76 85 81 KS: +44 (0)20 7389 2383
Bruxelles +32 (0)2 512 88 30 Roland de Lathuy	<u>ISRAËL</u>	<u>EMIRATS ARABES UNIS</u>	APPAREILS PHOTO ET INSTRUMENTS D'OPTIQUE SK: +44 (0)20 7752 3279	CADRES SK: +44 (0)20 7389 2763
<u>FINLANDE ET ETATS BALTES</u>	Tél Aviv +972 (0)3 695 0695 Roni Gilat-Baharaff	Dubai +971 (0)4 425 5647 Chaden Khoury	ARMES ANCIENNES ET MILITARIA KS: +44 (0)20 7752 3119	CÉRAMIQUES EUROPÉENNES ET VERRE PAR: +33 (0)1 40 76 86 02 SK: +44 (0)20 7752 3026
Helsinki +358 (0)9 608 212 Barbro Schaubman (Consultant)	<u>ITALIE</u>	<u>GRANDE-BRETAGNE</u>	ART AFRICAIN, OcéANIE ET PRÉCOLOMBIEN PAR: +33 (0)1 40 76 83 86	COSTUMES, TEXTILES, ÉVENTAILS ET BAGAGES SK: +44 (0)20 7752 3215
<u>FRANCE</u>	Milan +39 02 303 2831	Londres, South Kensington +44 (0)20 7930 6074	ART ANGLO-INDIEN KS: +44 (0)20 7389 2570	DESSINS ANCIENS ET DU XIXÈME SIÈCLE PAR: +33 (0)1 40 76 83 59 KS: +44 (0)20 7389 2251
Bretagne et Pays de la Loire Virginie Gregory (consultante) +33 (0)6 09 44 90 78	Rome +39 06 686 3333	Nord +44 (0)7752 3004 Thomas Scott	ART BRITANNIQUE DU XXÈME SIÈCLE KS: +44 (0)20 7389 2684	ESTAMPES ET LITHOGRAPHIES PAR: +33 (0)1 40 76 85 71 KS: +44 (0)20 7389 2328
Grand Est Jean-Louis Janin Daviet (consultant) +33 (0)6 07 16 34 25	<u>MONACO</u>	Sud +44 (0)1730 814 300 Mark Wrey	ART CHINOIS PAR: +33 (0)1 40 76 86 05 KS: +44 (0)20 7389 2577	FUSILS KS: +44 (0)20 7389 2025
Nord-Pas de Calais Jean-Louis Brémilts (consultant) +33 (0)6 09 63 21 02	Nancy Dotta (Consultant)	Est +44 (0)20 7752 3310 Simon Reynolds	ART CONTEMPORAIN PAR: +33 (0)1 40 76 85 92 KS: +44 (0)20 7389 2920	HORLOGERIE PAR: +33 (0)1 40 76 85 81 KS: +44 (0)20 7389 2224
Paris +33 (0)1 40 76 85 85	<u>PAYS-BAS</u>	Nord Ouest et Pays de Galle +44 (0)20 7752 3376 Mark Newstead Jane Blood	ART CONTEMPORAIN INDIEN KS: +44 (0)20 7389 2409	ICÔNES PAR: +33 (0)1 40 76 84 03 SK: +44 (0)20 7752 3261
Poitou-Charente Aquitaine Marie-Cécile Moueix +33 (0)5 56 81 65 47	Amsterdam +31 (0)20 57 55 255	Ecosse +44 (0)131 225 4756 Bernard Williams Robert Lagneau David Bowes-Lyon (Consultant)	ART D'APRÈS-GUERRE PAR: +33 (0)1 40 76 85 92 KS: +44 (0)20 7389 2450	INSTRUMENTS DE MUSIQUE SK: +44 (0)20 7752 3365
Provence - Alpes Côte d'Azur Fabienne Albertini-Cohen +33 (0)6 71 99 97 67	Beijing +86 (0)10 8572 7900	Ile de Man +44 1624 814502 The Marchioness Conyngham (Consultant)	ART DES INDIENS D'AMÉRIQUE NY: +1 212 606 0536	INSTRUMENTS ET OBJETS DE MARINE SK: +44 (0)20 7389 2782
<u>ALEMAGNE</u>	Hong Kong +852 2760 1766	Iles de la Manche +44 (0)1534 485 988 Melissa Bonn	ART IRLANDAIS ET BRITANNIQUE KS: +44 (0)20 7389 2682	INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES SK: +44 (0)20 7752 3284
Düsseldorf +49 (0)21 14 91 59 30 Andreas Rumbler	Shanghai +86 (0)21 6355 1766 Jinqing Cai	<u>IRLANDE</u>	ART ISLAMIQUE PAR: +33 (0)1 40 76 85 56 KS: +44 (0)20 7389 2700	LIVRES ET MANUSCRITS PAR: +33 (0)1 40 76 85 99 KS: +44 (0)20 7389 2158
Francofort +49 (0)61 74 20 94 85 Anja Schaller	<u>RUSSIE</u>	+353 (0)59 86 24996 Christine Ryall	ART JAPONAIS PAR: +33 (0)1 40 76 86 05 KS: +44 (0)20 7389 2591	MARINES SK: +44 (0)20 7752 3290
<u>ESPAGNE</u>	Moscou +7 495 937 6364 +44 20 7389 2318 Anastasia Volobueva	<u>ÉTATS-UNIS</u>	ART LATINO-AMÉRICAIN PAR: +33 (0)1 40 76 86 25 NY: +1 212 636 2150	MINIATURES ET OBJETS DE VITRINE PAR: +33 (0)1 40 76 86 24 KS: +44 (0)20 7389 2347
Barcelone +34 (0)93 487 8259 Carmen Schjaer	Madrid +34 (0)91 532 6626 Juan Varez Dalia Padilla	New York +1 212 636 2000	ART RUSSE PAR: +33 (0)1 40 76 84 03 SK: +44 (0)20 7752 2662	

• Indique une salle de vente

MOBILIER AMÉRICAIN  
NY: +1 212 636 2230

MOBILIER ANCIEN ET  
OBJETS D'ART  
PAR: +33 (0)1 40 76 84 24  
KS: +44 (0)20 7389 2482

MOBILIER ET OBJETS DE  
DESIGNERS  
PAR: +33 (0)1 40 76 86 21  
SK: +44 (0)20 7389 2142

MOBILIER ET SCULPTURES  
DU XIXÈME SIÈCLE  
PAR: +33 (0)1 40 76 83 99  
KS +44 (0)20 7389 2699

MONTRES  
PAR: +33 (0)1 40 76 85 81  
KS +44 (0)20 7389 2357

ŒUVRES SUR PAPIER  
BRITANNIQUES  
KS: +44 (0)20 7389 2278

ŒUVRES  
TOPOGRAPHIQUES  
PAR: +33 (0)1 40 76 85 99  
KS: +44 (0)20 7389 2040

ORFÈVRE  
PAR: +33 (0)1 40 76 86 24  
KS: +44 (0)20 7389 2666

PHOTOGRAPHIES  
PAR: +33 (0)1 40 76 84 16  
SK: +44 (0)20 7752 3006

SCULPTURES  
PAR: +33 (0)1 40 76 84 19  
KS: +44 (0)20 7389 2331

SOUVENIRS DE LA SCÈNE  
ET DE L'ÉCRAN  
SK: +44 (0)20 7752 3275

TABLEAUX AMÉRICAINS  
NY: +1 212 636 214

TABLEAUX ANCIENS ET DU  
XIXÈME SIÈCLE  
PAR: +33 (0)1 40 76 85 87  
KS: +44 (0)20 7389 2086

TABLEAUX AUSTRALIENS  
KS: +44 (0)20 7389 2040

TABLEAUX BRITANNIQUES  
(1500-1850)  
KS: +44 (0)20 7389 2945

TABLEAUX DU XXÈME  
SIÈCLE  
PAR: +33 (0)1 40 76 85 92  
SK: +44 (0)20 7752 3218

TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
ET MODERNES  
PAR: +33 (0)1 40 76 8389  
KS: +44 (0)20 7389 2452

TABLEAUX DE L'ÉPOQUE  
VICTORIENNE  
KS: +44 (0)20 7389 2468

TAPIS  
PAR: +33 (0)1 40 76 85 73  
KS: +44 (0)20 7389 23 70

TIRE-BOUCHONS  
SK: +44 (0)20 7752 3263

VINS ET ALCOOLS  
PAR: +33 (0)1 40 76 83 97  
KS: +44 (0)20 7752 3366

**SERVICES  
LIÉS AUX VENTES**

Christie's Fine Art Security  
Services  
Tel: +44 (0)20 7662 0609  
Fax: +44 (0)20 7978 2073  
cfase@christies.com

Collections d'Entreprises  
Tel: +33 (0)1 40 76 85 66  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65  
gdebuire@christies.com

Inventaires  
Tel: +33 (0)1 40 76 85 66  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65  
gdebuire@christies.com

Services Financiers  
Tel: +33 (0)1 40 76 85 78  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 57  
bpasquier@christies.com

Successions et Fiscalité  
Tel: +33 (0)1 40 76 85 78  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 57  
bpasquier@christies.com

Ventes sur place  
Tel: +33 (0)1 40 76 85 98  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65  
lgosset@christies.com

**AUTRES SERVICES**

Christie's Education  
Londres  
Tel: +44 (0)20 7665 4350  
Fax: +44 (0)20 7665 4351  
education@christies.com

New York  
Tel: +1 212 355 1501  
Fax: +1 212 355 7370  
christieseducation  
@christies.edu

Christie's International Real  
Estates (immobilier)  
Tel: +44 (0)20 7389 2592  
FAX: +44 (0)20 7389 2168  
awhitaker@christies.com

Christie's Images  
Tel: +44 (0)20 7582 1282  
Fax: +44 (0)20 7582 5632  
imageslondon@christies.com

Renseignements - Merci de bien vouloir appeler la salle de vente ou le bureau de  
représentation email - info@christies.com

La liste exhaustive de nos bureaux se trouve sur christies.com

Abréviations utilisées

KS: Londres, King Street • NY: New York, Rockefeller Plaza • PAR: Paris, Avenue Matignon  
SK: Londres, South Kensington



**PHOTOGRAPHIES  
COLLECTION CLAUDE BERRI**

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016, À 17H

9, avenue Matignon, 75008 Paris

**CODE : JOSIANE  
NUMÉRO : 12725**

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE  
SUR CHRISTIES.COM

**PALIERS D'ENCHÈRES**

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (paliers d'enchères) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des paliers d'enchères. Les ordres d'achat non conformes aux paliers d'enchères ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 0 à 1 000 €	par 50 €
de 1 000 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

**Le commissaire-priseur est libre de varier les paliers d'enchères au cours des enchères.**

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- Je comprends que si je remporte les enchères, le montant dû sera la somme du prix marteau et des frais de vente (en sus des éventuelles taxes applicables sur le prix marteau et les frais de vente et des éventuels droits de suite applicables conformément aux Conditions de vente - Accord de l'acheteur). Le taux de frais de vente sera égal à 25 % du prix marteau de chaque lot jusqu'à 50 000 € inclus, 20 % de tout montant supérieur à 50 000 € et jusqu'à 1 600 000 € inclus et 12 % du montant au-delà de 1 600 000 €. Pour le vin et les cigares, il existe un taux forfaitaire de 17,5 % du prix marteau de chaque lot vendu.
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50 % de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse.

Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

# FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

12725

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Fax (Important)

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

**J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT I ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR**

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

**VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE**

Numéro de lot  
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO  
(hors frais de vente)

Numéro de lot  
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO  
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire, Veuillez indiquer votre numéro :

# INDEX

## A

Abbott, B., 10  
Araki, N., 13  
Atget, E., 25, 26

## B

Barrada, Y., 62, 63  
Becher, B. & H., 44  
Brassaï, 1-4, 7, 8

## C

Cahun, C., 9  
Charbonnier, Y., 15  
Coplans, J., 16  
Couturier, S., 45, 60

## D

Dean, T., 35  
Delahaye, L., 41, 42

## F

Faigenbaum, P., 64, 65

## G

Goldin, N., 51-54  
Graham, R., 61  
Groover, J., 58, 59

## H

Horn, R., 49  
Huynh, J-B., 14

## L

Lawler, L., 55-57

## M

McCarthy, P., 50  
Molinier, P., 11, 12

## N

Nègre, C., 29, 30, 31

## P

Painlevé, J. & Lotar, E., 17-19  
Pellegrin, P., 69

## R

Rodchenko, A., 23, 24  
Ruff, T., 46-48

## S

Sisking, A., 32-34  
Strand, P., 27, 28  
Sugimoto, H., 36-40

## U

Ubac, R., 5, 6, 20

## W

Wall, J., 43  
Weber, M., 66-68  
Wide World Photos, 21, 22



# CHRISTIE'S

## CHRISTIE'S INTERNATIONAL PLC

Patricia Barbizet, Chairwoman and CEO  
Jussi Pylkkänen, Global President  
Stephen Brooks, Deputy CEO  
Loïc Brivezac, Gilles Erulin, Gilles Pagniez,  
Héloïse Temple-Boyer,  
Sophie Carter, Company Secretary

## CHRISTIE'S EXECUTIVE

Patricia Barbizet, Chairwoman and CEO  
Jussi Pylkkänen, Global President  
Stephen Brooks, Deputy CEO

## INTERNATIONAL CHAIRMEN

François Curiel, Chairman, Asia Pacific  
Stephen Lash, Chairman Emeritus, Americas  
Viscount Linley, Honorary Chairman, EMERI  
Charles Cator, Deputy Chairman, Christie's Int.  
Xin Li, Deputy Chairwoman, Christie's Int.

## CHRISTIE'S EMERI

PRESIDENT EMERI  
Guillaume Cerutti

## SENIOR DIRECTORS

Mariolina Bassetti, Giovanna Bertazzoni,  
Edouard Boccon-Gibod, Prof. Dr. Dirk Boll,  
Olivier Camu, Roland de Lathuy, Eveline de Proyart,  
Roni Gilat-Baharaff, Francis Outred,  
Christiane Rantzau, Andreas Rumbler,  
François de Ricqlès, Jop Ubbens, Juan Varez

## ADVISORY BOARD

Pedro Girao, Chairman,  
Patricia Barbizet, Arpad Busson,  
Loula Chandris, Kemal Has Cingillioglu,  
Genevra Elkann, I. D. Fürstin zu Fürstenberg,  
Laurence Graff, H.R.H. Prince Pavlos of Greece,  
Marquesa de Bellavista Mrs Alicia Koplowitz,  
Viscount Linley, Robert Manoukian,  
Rosita, Duchess of Marlborough,  
Countess Daniela Memmo d'Amelio,  
Usha Mittal, Çig'dem Simavi

## CHRISTIE'S FRANCE

CHAIRMAN'S OFFICE  
François de Ricqlès  
Edouard Boccon-Gibod  
Florence de Botton  
Géraldine Lenain  
Pierre-Emmanuel Martin-Vivier

## CHRISTIE'S FRANCE SAS

François de Ricqlès, Président,  
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général  
Florence de Botton, Vice-Président

## COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

François Curiel,  
Grégoire Debuire,  
Camille de Foresta,  
Victoire Gineste,  
Lionel Gosset,  
François de Ricqlès,  
Marie-Laurence Tixier

## CONSEIL DE CHRISTIE'S FRANCE

Jean Gueguinou, Président,  
José Alvarez, Patricia Barbizet,  
Jeanne-Marie de Broglie,  
Béatrice de Bourbon-Siciles,  
Isabelle de Courcel, Rémi Gaston-Dreyfus,  
Jacques Grange, Terry de Gunzburg,  
Hugues de Guitaut, Guillaume Houzé,  
Roland Lepic, Christiane de Nicolay-Mazery,  
Hélie de Noailles, Christian de Pange,  
Maryvonne Pinault, Sylvie Winckler

## DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS

Laëtitia Bauduin, Isabelle de Conihout,  
Marine de Cenival, Bruno Claessens,  
Tudor Davies, Grégoire Debuire,  
Isabelle d'Amécourt, Sonja Ganne,  
Lionel Gosset, Anika Guntrum,  
Hervé de La Verrie, Olivier Lefeuvre,  
Pauline De Smedt, Pierre Martin-Vivier,  
Simon de Monicault, Élodie Morel,  
Marie-Laurence Tixier  
Directeurs

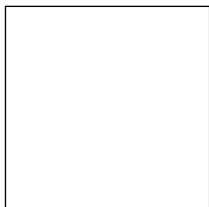
Christophe Durand-Ruel,

Patricia de Fougerolle,  
Elvire de Maintenant  
Spécialistes Senior

Frédérique Darricarrère-Delmas,  
Hippolyte de la Féronnière, Flavien Gaillard,  
Stéphanie Joachim, Nicolas Kaenzig,  
Emmanuelle Karsenti, Paul Nyzam,  
Tiphaine Nicoul, Hélène Rihal,  
Philippine de Saily, Agathe de Saint Céran,  
Fanny Saulay, Etienne Sallon, Thibault Stockmann  
Spécialistes

Fannie Bourgeois, Zheng Ma  
Spécialistes associés

Mathilde de Backer, Mafalda Chenu, Ekaterina  
Klimochkina, Olivia de Fayet,  
Spécialistes Junior







ETRE DIXISTI TV ES CHRISTVS



PHO. IX. PONT. MAX. ...  
INDUSTRIAE ...  
CLERUS ...  
SACRAMENTUM ...



CHRISTIE'S

9 AVENUE MATIGNON 75008 PARIS